

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

4^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

COMPTE RENDU INTEGRAL — 59^e SEANCE

2^e Séance du Mercredi 16 Juin 1971.

SOMMAIRE

1. — VI^e Plan de développement économique et social. — Suite de la discussion d'un projet de loi (p. 2975).

Discussion générale (suite) : MM. Claudius-Petit, Fajon.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances.

MM. Lebas, Bouloche, Dijoud, Cazenave, Peyrefitte.

MM. Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

M. Granel.

Renvoi de la suite de la discussion.

2. — Ordre du jour (p. 2996).

PRESIDENCE DE M. ROLAND BOSCARY-MONSSERVIN,

vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

VI^e PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Suite de la discussion d'un projet de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant approbation du VI^e Plan de développement économique et social (n^{os} 1793, 1826, 1829, 1830).

Dans la suite de la discussion générale, la parole est à M. Claudius-Petit.

M. Eugène Claudius-Petit. Monsieur le ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, les observations que je dois vous présenter au nom du groupe Progrès et démocratie moderne pourront paraître à certains trop élogieuses et à d'autres trop critiques.

C'est que nous ne voulons pas être les muets du sérail : il ne nous plaît pas de voter seulement par acclamations, comme dans certains pays, des textes présentés au cours de sessions trop brèves.

Le projet de loi dont nous discutons engage le pays pour cinq ans. Certains penseront sans doute que cinq ans dans la vie d'un peuple, ce n'est pas très long. Mais, en réalité, l'orientation qui est marquée par les décisions du Plan se répercuteront sur l'avenir. C'est pourquoi je présenterai quelques observations sur les aspects qui nous semblent insuffisamment précisés.

Dès l'abord j'exprimerai un regret. Le document qui nous est soumis doit nécessairement être accompagné de plusieurs autres. Or, une partie de ceux-ci ont déjà été présentés à l'Assemblée. Je veux parler notamment des projets importants que nous avons votés sur l'emploi, la formation professionnelle et la formation permanente. Ces textes auraient dû normalement

découler des intentions du Plan. Or, ils sont déjà inclus dans ses motivations au lieu d'en découler normalement.

Le Plan est un document qui devrait indiquer à la nation tout entière la somme d'efforts qu'elle doit consentir pour maîtriser son destin et assurer son développement à l'aide d'une croissance économique qui lui permette de disposer de ressources et de revenus plus importants.

Mais pour que le pays tout entier puisse être convaincu de la nécessité de l'effort, il conviendrait de présenter les éléments du Plan d'une manière plus dynamique et plus explicite.

Ce document devrait être accessible à l'ensemble de la population, alors qu'actuellement il ne l'est encore qu'à quelques spécialistes. Il est trop touffu et trop diffus. C'est peut-être le caractère diffus de la présentation du Plan qui nous donne le sentiment qu'il ne présente pas au pays un grand dessein.

En revanche, si l'on analyse tous ses aspects détaillés, on découvre que le Plan implique l'amorce et le développement d'une nouvelle société, l'accent étant mis sur l'industrialisation qui, seule, permet de réaliser une croissance économique suffisante pour atteindre les objectifs visés.

Cependant, l'effort à consentir ne semble pas suffisamment défini. Par exemple, s'agissant du taux de croissance, on n'indique peut-être pas assez clairement aux Français qu'il ne pourra être obtenu qu'au prix de certains sacrifices. En effet, cet objectif suppose la création de 180.000 emplois nouveaux par an. En d'autres termes, il faudra, chaque année, trouver 180.000 travailleurs capables de les occuper.

Or l'étude de la démographie et les prévisions sur l'accroissement du nombre des actifs par rapport à celui des inactifs montrent qu'une centaine de milliers seulement de travailleurs viendront, chaque année, grossir la masse des personnes actives de notre pays.

Il restera donc 80.000 personnes à trouver et, naturellement, il faudra faire appel à de la main-d'œuvre étrangère.

Les Français doivent donc savoir que, pour atteindre le taux de croissance qui permettra de satisfaire leurs besoins, notamment d'équipements, et d'élever leur niveau de vie, il leur faudra accueillir, héberger et accepter à côté d'eux, 80.000 travailleurs de plus chaque année.

Le comportement et les mentalités de nos compatriotes devront donc évoluer afin de rendre cet accueil acceptable et même fraternel. Les collectivités locales ne devront plus hésiter à accueillir les travailleurs migrants, à les loger ; elles devront se résoudre à les voir vivre au milieu des autres habitants de la cité. Pour cela, les Français doivent admettre que les travailleurs venus en France, à leur appel, disposent de la même priorité pour bénéficier des équipements sociaux.

Peut-être le Plan ne marque-t-il pas assez l'effort qu'il faudrait soutenir ! C'est pourquoi nous regrettons qu'à côté des éléments diffus dont je parlais en commençant — qui deviennent tous intéressants lorsqu'on les conjugue — le Plan ne contienne pas un ou deux grands desseins capables de rendre plus dynamique l'adhésion des intéressés.

Je voudrais parler de l'un de ces desseins. On a beaucoup évoqué au cours de ce débat la situation tout le long de la frontière du Rhin, et c'est à juste titre que l'on a fait observer au Gouvernement que certaines économies, notamment sur les moyens de transports de la S. N. C. F., n'étaient pas bonnes

puisqu'elles allaient à l'encontre d'une véritable défense nationale, considérée dans tous ses éléments territoriaux et humains.

Je me permets, après mes collègues alsaciens et mosellans, d'appeler l'attention du Gouvernement sur ce très sérieux aspect des choses. Cela me conduit à regretter l'absence dans le VI^e Plan des moyens propres à réaliser enfin la grande liaison du Rhin et du Rhône.

M. Maurice Jarrige. Très bien !

M. Claudius-Petit. Cette liaison ne relève pas du romantisme mais de la conviction que cette réalisation pourrait passionner le pays tout entier particulièrement la jeunesse, et donnerait toute sa signification non seulement au développement de la région Rhône-Alpes par la liaison avec Bâle, mais surtout aux réalisations que le Gouvernement prépare à Fos.

Les aménagements projetés à Fos comme à Huningue, messieurs les ministres, n'ont de signification que dans la poursuite du projet et cette poursuite, il ne faut pas la reporter à dix ou quinze ans. Or, selon les prévisions du Plan, cette grande entreprise serait bien différée d'une quinzaine d'années.

J'insiste sur ce point, car vous trouveriez là l'occasion de marquer les étapes d'un développement et de situer matériellement l'un des résultats des efforts que vous demandez au pays.

Je reviens au problème de l'emploi qui constitue l'une des préoccupations actuelles des Français, qui n'ont pas assez conscience du fait qu'il sera plus difficile, au cours du Plan, de trouver les travailleurs que de créer les emplois qu'ils occuperont.

M. Raymond Guilbert. C'est vrai !

M. Eugène Claudius-Petit. La meilleure preuve en est que nous sommes obligés, comme je l'indiquais précédemment, de faire venir des travailleurs migrants. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs.)

Mais il est heureux que le Gouvernement se soit attaché, par la loi qu'il a fait récemment voter à l'Assemblée nationale, à développer considérablement la formation professionnelle pour améliorer les qualifications et, par la formation permanente, à assurer le passage d'une profession à une autre d'un certain nombre de travailleurs.

En effet, il est anormal, il est scandaleux — au sens exact du mot — de constater en même temps, dans la même région, une pénurie de certains emplois et une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il est anormal qu'il reste des chômeurs au moment même où des employeurs ne trouvent pas les professionnels qualifiés qu'ils cherchent. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

Il est donc indispensable d'en finir avec cette distorsion non seulement préjudiciable à l'économie mais qui porte une très grave atteinte au moral de la population.

M. Jean Poudevigne. Très bien !

M. Eugène Claudius-Petit. Je voudrais appeler simultanément l'attention du Gouvernement sur le fait qu'il est regrettable de ne pas voir apparaître plus profondément dans le Plan des efforts propres à réduire l'écart entre ceux que vous me permettez d'appeler les « petits » et les « gros ».

Presque toute notre société est figée dans les écarts nés de la hiérarchie des salaires, des rémunérations et des traitements.

Il est anormal d'imaginer qu'un plan qui se propose d'offrir à la France entière une croissance économique importante pour mieux vivre, n'ait pas pour objectif essentiel de réduire ces écarts. Car il ne s'agit pas seulement d'augmenter les rémunérations de chacun ; il s'agit de réduire les écarts, générateurs de tensions sociales que nous pourrions tenter d'éliminer. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs.)

De même, le Plan exprime insuffisamment ce qui le prolonge, non pas dans l'Europe d'aujourd'hui mais dans ce que j'appellerai l'Europe du devenir.

Comment, monsieur le ministre, en dépit de ce que vous avez indiqué hier — et je vous ai écouté avec beaucoup d'attention — imaginer que dans l'Europe qui se développe économiquement — et nous saluons ce progrès avec ferveur — le Plan pourra s'insérer si notamment l'accent n'est pas mis sur les sociétés multinationales et sur tous les efforts à déployer pour qu'une monnaie européenne voie enfin le jour, afin de donner l'indépendance économique non seulement à notre pays mais à l'Europe ?

Voici maintenant une autre réflexion. Un plan dépourvu de budgets pluriannuels est quelque peu curieux puisqu'on recommencera chaque année à voter les crédits pour permettre à son exécution de progresser. Je n'ignore pas que le Plan comporte certains éléments fixes dont on est en droit d'espérer qu'ils ne

seront pas remis en cause. Mais permettez-moi de regretter que l'on n'ait pas recouru plus généreusement à la procédure des lois de programme.

Nous avons voté une loi de programme pour fixer les besoins militaires : nous allons bientôt discuter d'une autre pour les équipements sportifs. Pourquoi ne nous en propose-t-on pas une pour le logement, pour les équipements sociaux, pour les villes nouvelles ? Nous le regrettons.

Pourquoi ne pas décider d'un calendrier de mesures à appliquer progressivement afin de donner un espoir de vie meilleure à tous les faibles, à tous ceux qui sont maltraités par l'existence ? Et ici, monsieur le ministre, je m'adresse non seulement au Gouvernement mais au pays tout entier.

La croissance pour la croissance, cela ne veut rien dire. La croissance doit avoir pour objet de rendre le monde plus solidaire et plus intéressant. Elle doit permettre de satisfaire à la fois les aspirations de ceux qui sont en place et les espoirs de la jeunesse.

Il faut en effet que nous restions à l'écoute de cette jeunesse, même dans ses contestations les plus étonnantes, celles que nous ne comprenons pas. Essayons de comprendre pourquoi une partie des jeunes commence à refuser notre échelle des valeurs, ne croit plus à la nécessité d'une croissance qui n'est destinée qu'à faire consommer davantage ceux qui souvent ont déjà beaucoup trop, alors qu'elle devrait permettre à ceux qui n'ont pas grand-chose de consommer plus et de vivre mieux. (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Quand on parle d'un nouveau cadre de vie on ne devrait pas oublier certaines considérations. Sans doute, la diminution d'une heure et demie de la durée hebdomadaire du travail apportera-t-elle une certaine satisfaction, mais je ne crois pas qu'elle soit ressentie comme un grand progrès par le monde des travailleurs. En revanche, si, grâce à des équipements publics mieux organisés et à une urbanisation mieux maîtrisée, vous pouvez promettre, dans un délai assez court, de diminuer d'une heure chaque jour la durée des trajets entre la résidence et le lieu de travail, alors vous donneriez un sens à tous les efforts que nous sommes en train d'entreprendre.

En effet, demain la contestation sociale se fera au sein de la ville, et nous allons au-devant des troubles les plus graves si la cité est mal faite. Mais si tous les efforts sont déployés pour rendre la cité plus humaine, le pays tout entier comprendra que le Plan est une grande œuvre, qu'il est « l'ardente obligation » dont parlait le général de Gaulle.

En même temps, si nous parvenons à faire admettre que le Plan concerne tout le monde — et d'abord le Gouvernement et le Parlement — qu'il est, selon l'expression du chef de l'Etat, « l'engagement solennel de la nation envers elle-même », nous aurons fait une très bonne action.

Mais, pour autant, tout ne va pour le mieux dans le meilleur des mondes ; or si l'on veut que les plus faibles, les handicapés, les vieillards, les oubliés, ceux qui commencent seulement à émerger à la vie soient enfin considérés au même titre que les autres, plus forts, qui sont engagés dans la production et que les technocrates qualifient d'agents du développement économique, il faut faire admettre que lorsqu'on a la chance de posséder la santé et de compter parmi les actifs, on doit consentir les efforts nécessaires ou accepter d'attendre la satisfaction de certains désirs pour permettre à ceux qui ont besoin de tout de recevoir davantage.

Mais tout peut être remis en cause par l'évolution des prix. A ce propos, je regrette que les hypothèses envisagées par le Plan soient fondées sur une hausse annuelle des prix de 2,5 p. 100, d'autant qu'après un semestre de la première année d'exécution du Plan, nous enregistrons déjà une hausse supérieure à ce taux.

Je sais bien que nous nous consolons à l'idée que les pays de l'environnement, comme on dit aujourd'hui, connaissent des hausses analogues et quelquefois supérieures. Mais cela ne doit pas être une consolation, car il ne faut pas courir le risque, monsieur le ministre, de ne mettre en avant que le binôme prix-salaires et laisser entendre que n'existe qu'une dialectique des prix et des salaires, que c'est ce jeu qui provoque les hausses conduisant à l'inflation.

Il existe tout de même d'autres facteurs, lesquels, précisément, peuvent être corrigés par une meilleure productivité en tous domaines, une industrialisation plus adaptée, et pas seulement par l'arrivée de travailleurs étrangers destinés simplement à suppléer la carence d'une partie de notre main-d'œuvre.

Il est donc indispensable que le Gouvernement nous propose le fruit de son imagination en la matière. Mais qu'on ne place plus le pays devant ces deux seuls éléments de notre vie économique ! Le Plan doit être admis par la nation tout entière comme une base normale de meilleure existence et comme un contrat.

Force m'est de constater, monsieur le ministre, que les partenaires sociaux ne sont pas tous animés, comme nous le souhai-

terions, de cet esprit contractuel. Au contraire, des déclarations récentes montrent que des accords dont l'encre est encore fraîche sont remis en cause, au risque de désorganiser le reste de la production et la vie du pays, sans que jamais apparaisse le sentiment d'une responsabilité convenablement ressentie.

Si donc le Plan doit précisément permettre à tous les Français de comprendre la nature de l'effort qui leur est demandé, cela signifie que ces derniers doivent prendre conscience de leur responsabilité. Il importe donc que le Gouvernement prenne l'habitude de parler aux Français comme à des adultes. Il faut leur tenir un langage clair, un langage franc.

La démocratie n'est pas un régime facile; c'est celui qui exige le plus de vertu. Il est indispensable aussi que la liberté soit servie. La liberté n'est pas octroyée, elle est méritée, elle est vécue. C'est pourquoi le Plan, qui est une sorte de contrainte limitant les aspirations des uns et des autres, doit être admis aussi bien par les industriels que par les fonctionnaires et les travailleurs. Il incombe au Gouvernement, par son administration, d'en respecter toutes les données.

Il faut que les espérances que le Plan a fait naître soient traduites dans les faits. Mais il faut aussi qu'on sache que tout cela n'est rien si les hommes n'apportent pas leur concours. C'est un peu comme dans la religion, pour paraphraser le titre d'un livre: « Dieu a besoin des hommes », le Plan aussi, monsieur le ministre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, du groupe républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Fajon.

M. Etienne Fajon. Mesdames, messieurs, les abondants propos ministériels relatifs au VI^e Plan ont été résumés le 28 avril dernier par M. Chaban-Delmas à l'intention du large public de la télévision. A l'entendre, l'indépendance de la France et l'amélioration des conditions de vie des Français seraient les deux objectifs essentiels du Plan et l'industrialisation serait le moyen prioritaire pour les atteindre dans le cadre d'une expansion économique rapide, équilibrée et sûre.

C'est cela que le Gouvernement voudrait faire croire au plus grand nombre possible de gens, afin de les rallier à une politique de classe dont le Plan est à la fois le reflet et l'instrument.

Now: contestons que le texte soumis aujourd'hui à la ratification de l'Assemblée ait pour buts réels ceux que vous dites. Les belles phrases sur la finalité du VI^e Plan sont là pour « dorer la pilule », une pilule qui est en réalité nocive pour la nation et amère pour le peuple.

En ce qui concerne l'indépendance nationale, vous soulignez que les dépenses militaires ne sauraient être réduites. Les capitalistes fournisseurs d'armements en profiteront autant que les réalisations sociales en pâtiront. Mais nous récusons la thèse du Plan d'après laquelle ce fardeau serait « une garantie essentielle de notre indépendance et de notre liberté ».

M. Philippe Danilo. Vous parlez de la France ou de la Russie ?

M. Etienne Fajon. Je dirai tout de suite à ces messieurs de l'U. D. R. qu'ils disposent, dans ce débat, de dix heures et demie pour pérorer, voire pour critiquer le Plan, quitte à le voter ensuite comme un seul homme.

Nous n'avons, quant à nous, qu'une heure quarante pour exposer les vues du quart des Français que nous représentons. Alors, de grâce, que l'on ne m'interrompe pas, surtout pour dire des bêtises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

La vérité, c'est que vous aviez déjà laissé le champ libre aux capitaux américains et autres pour prendre le contrôle de secteurs de l'économie nationale aussi décisifs, par exemple, que celui des ordinateurs.

Le VI^e Plan table sur l'accroissement de cette implantation. Il se situe expressément, par surcroît, dans le cadre de la petite Europe et, pour reprendre les termes mêmes de l'introduction au rapport général, dans la perspective de l'union économique et monétaire.

Or, les positions déterminantes, dans la petite Europe, sont détenues par les capitalistes de l'Allemagne de l'Ouest, au point que vos velléités de défense, contre leur emprise grandissante, des intérêts des monopoles français, vous conduisent à chercher maintenant un contrepois dans l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne dont on connaît les liens spéciaux avec l'impérialisme américain.

Votre politique conduit donc à accentuer la dépendance de notre pays à l'égard des autres puissances capitalistes.

Quant à la solidarité monétaire, les rebondissements récents en Europe de la crise provoquée par le maintien artificiel du dollar illustrent le caractère aléatoire d'un plan qui, se réclamant de cette solidarité, s'inspire beaucoup plus des intérêts du capital cosmopolite que des impératifs nationaux. Cela apparaît notamment en matière d'approvisionnements énergétiques.

Nous disons qu'une politique qui comporte l'abandon de la filière nucléaire française au profit d'un trust américain et la liquidation à terme de notre production charbonnière, une politique qui dépend de plus en plus des trusts internationaux du pétrole, faute d'établir avec les pays producteurs comme l'Algérie des relations exemptes de tout vestige colonialiste, n'a l'indépendance nationale ni pour principe ni pour but.

J'en viens aux promesses du VI^e Plan concernant les conditions de vie des Français ou, plus exactement, à ses conséquences réelles pour le peuple.

Dans le rapport général qui nous est présenté, on trouve cette phrase significative:

« Les Français ont dans l'esprit, quant à la croissance des revenus nominaux, des ordres de grandeur qui ne sont pas compatibles avec le maintien des équilibres. Il est essentiel, pour la réussite du Plan, que l'on revienne à des évolutions plus raisonnables. »

Le ton est ainsi donné dès le début.

Les revendications des travailleurs sont dénoncées comme excessives et leur éventuelle satisfaction serait responsable de tous les maux, y compris de l'inflation qui est devenue une plaie permanente du système capitaliste mondial: Vous les rejetez donc par avance. Dans vos calculs, la croissance des salaires nominaux pour les cinq années du Plan devrait être inférieure de 2 p. 100 à celle qui a été effectivement obtenue au cours du Plan précédent.

Mais l'augmentation des salaires n'est pas, à vos yeux, la seule menace grave contre le développement économique, tel que vous le concevez. Il en est de même des prestations sociales et des dépenses de santé, dont vous entendez freiner l'évolution en prévoyant pour 1975 une économie de quatre milliards de francs, comme première mesure, sur les dépenses de l'assurance maladie.

Pour ce qui est des prestations vieillesse, sujet de tant de discours, vous aviez d'abord promis que le montant de l'allocation aux personnes âgées serait porté à la moitié du S. M. I. C. Mais cette promesse, qui figurait déjà dans le V^e Plan et qui n'a pas été tenue, n'est même plus mentionnée dans le VI^e Plan qui ne comporte aucun engagement chiffré sur ce chapitre.

En ce qui concerne la durée hebdomadaire du travail qui est en France la plus élevée de tous les pays industrialisés de l'Europe, votre Plan en limite strictement la réduction à une heure et demie, soit, en moyenne, dix-huit minutes par an.

Quant à l'abaissement de l'âge de la retraite, revendication générale et populaire entre toutes aujourd'hui, le Plan stipule qu'il est incompatible avec l'ensemble des objectifs retenus.

Loin de tendre au plein emploi, le VI^e Plan admet le chômage comme une nécessité, pour ne pas dire qu'il le considère comme un bienfait. Il annonce 340.000 chômeurs pour 1975, chiffre déjà scandaleux en lui-même, mais évidemment inférieur à ce que sera la réalité. En effet, le volume du chômage est fonction du nombre d'emplois existants par rapport à la population travaillable disponible. Or un demi-million de personnes sont d'ores et déjà sans travail, dont 40 p. 100 de jeunes.

Le nombre des travailleurs ruraux actifs qui seront chassés chaque année de la terre par la concentration agraire est évalué à 25.000. Dans l'industrie, l'élimination accélérée des petites et moyennes entreprises, l'accroissement du rendement dans les autres vont jeter des centaines de milliers de salariés sur le marché du travail. Et vous prévoyez, au surplus, d'augmenter le nombre des travailleurs immigrés à raison de 80.000 par an.

En regard de tout cela, le Plan prévoit une faible croissance des emplois industriels créés, 250.000, alors que le rapport sur les options du VI^e Plan en annonçait le double.

Quel que soit le nombre des nouveaux emplois envisagés dans les services ou dans le commerce, la gravité du problème est évidente.

Il est vrai que l'existence d'une certaine armée de réserve du travail a toujours été considérée par les capitalistes comme un moyen de faire pression sur les salaires. Combinés avec les déplacements et les déclassements de main-d'œuvre consécutifs aux reconversions ou aux changements d'emploi, le maintien ou l'extension du chômage constituent l'une des orientations de votre Plan en matière de politique sociale.

A partir de tels éléments, comment peut-on soutenir que le VI^e Plan tend à élever le niveau de vie des Français, d'autant que la hausse des prix est inscrite en clair? Évaluée à 2,7 p. 100 dans le rapport sur les options, elle passe à 3,2 p. 100 dans le Plan définitif, et ce second chiffre n'est d'ailleurs pas autre chose qu'un souhait puisque, pour les quatre premiers mois de 1971, qui est la première année d'exécution du VI^e Plan, la hausse reconnue des prix est déjà de 2,1 p. 100, ce qui correspond à 6,4 p. 100 en année pleine, soit deux fois plus que ce qui est annoncé. Le dérapage des prix constaté ces dernières années risque donc de s'amplifier.

Parallèlement, vous prévoyez d'alourdir le poids global des impôts, notamment par l'intermédiaire de la fiscalité locale, et surtout d'accroître encore la part qui est versée par les salariés. Le texte même du Plan en fait à peine mystère.

Je lis, dans le rapport général : « En matière de politique fiscale, pour tenir compte des répercussions sur les coûts, les prix et, par suite, sur la compétitivité, il apparaît souhaitable d'utiliser, dans les actions de freinage, la fiscalité sur les ménages, de préférence à celle pesant sur la gestion des entreprises ».

Pour ce qui est du financement des équipements publics, vous envisagez une progression de 9 p. 100 par an, qui pourrait être ramenée, dans ce que vous appelez l'hypothèse basse, à 8 p. 100. Cependant, le V^e Plan, où le taux choisi était de 8,4 p. 100, a accusé une accentuation du retard dans ce domaine.

De plus, il s'agit d'un chapitre dont l'ambiguïté permet une démagogie peu coûteuse. Votre formule « équipements publics » recouvre, en effet, des choses bien différentes : on retrouve là, classés sous le même vocable, les équipements nécessaires à la réalisation du profit capitaliste — par exemple, l'infrastructure portuaire ou, pour une part, les autoroutes — et, d'autre part, les équipements à caractère social, tels que le logement, les hôpitaux, les transports en commun ou l'école. Le relèvement de la part qui est accordée au premier groupe, par rapport au V^e Plan, présage une nouvelle aggravation du retard des équipements sociaux, le taux de croissance qui leur est affecté étant inférieur de moitié ou plus aux propositions des commissions du Plan elles-mêmes.

Prenons l'exemple du logement. Vous annoncez la construction de 510.000 logements par an, dont 315.000 logements économiques et sociaux, alors qu'il en faudrait, au bas mot, 600.000 par an, et cela pendant vingt ans.

Mais comment financer même ces réalisations insuffisantes, dès lors que la Caisse des dépôts et consignations devra désormais détourner vers le financement de l'industrie une partie croissante des ressources qu'elle gère ? Voilà la porte ouverte à une mainmise aggravée des sociétés immobilières privées sur la construction et, par voie de conséquence, à de nouvelles hausses de loyer.

Si nous prenons maintenant l'exemple des dépenses de santé, on constate que l'enveloppe envisagée — 12.400 millions de francs — est inférieure, en chiffres absolus, à celle du V^e Plan, qui était de 12.900 millions.

Prenons enfin l'exemple de l'enseignement. Entre autres raisons, les débuts de la révolution scientifique et technique exigeraient une diffusion massive du savoir. Or les moyens prévus correspondent à un freinage annoncé en toutes lettres dans le texte. Nous lisons en effet, dans les annexes au rapport général, que « l'augmentation des effectifs d'élèves et d'étudiants devra être cependant, au cours du VI^e Plan, d'environ 64 p. 100 de ce qu'elle a été au cours du V^e Plan ».

Pour la formation professionnelle, si on fait abstraction des urgences qui s'imposent aux monopoles capitalistes eux-mêmes, et aussi des concessions qu'il a fallu consentir à l'action populaire, le système des conventions entre le patronat et l'éducation nationale, dont le nombre a décuplé depuis 1968, sera privilégié au détriment de l'enseignement technique public. Cela revient à dire qu'une part accrue du budget national servira à financer un enseignement privé aux mains du grand patronat, dans l'intérêt particulier de celui-ci et non pas en fonction de ces exigences nationales que sont la culture et la formation de la jeunesse.

Encore notre critique globale des objectifs sociaux du Plan se situe-t-elle dans l'hypothèse où les crédits accordés correspondraient demain aux objectifs. Mais l'expérience des plans précédents démontre que cette hypothèse n'a jamais été réalisée, si bien que personne, ou presque, n'ajoute foi à ce que le Plan promet, tant sur les objectifs sociaux que sur les prix.

D'un autre point de vue, alors que le Plan se présente comme un programme de croissance forte et équilibrée, on est bien obligé de remarquer que l'accroissement du déséquilibre régional serait l'aboutissement logique de sa mise en œuvre.

L'abandon plus ou moins rapide des productions considérées comme non rentables conduit, en effet, à terme, à éliminer des pôles traditionnels de développement de certaines régions, par exemple dans le Nord et dans l'Est, avec la forte réduction de la production charbonnière et de la production textile.

En outre, pour des régions comme l'Ouest, le Sud-Ouest et le Massif central, la comparaison entre le VI^e Plan et les plans antérieurs démontre que la politique dite de saupoudrage, appliquée aux emplois et aux crédits en vue d'un certain rééquilibre, est abandonnée.

Ainsi votre politique d'industrialisation apparaît-elle partielle, géographiquement limitée, axée sur l'accumulation des capitaux et des profits d'un petit nombre de grandes affaires monopolistes.

Cette politique n'a rien à voir avec l'indépendance nationale, ni avec le souci du progrès social.

De quoi s'agit-il précisément ?

Les sociétés monopolistes les plus puissantes et les plus engagées sur les marchés extérieurs veulent développer la masse et le taux de leurs profits. Pour y parvenir dans les conditions actuelles de la lutte des classes et d'une concurrence internationale acharnée, elles cherchent à drainer à leur profit les ressources du pays, à orienter encore plus vers elles les canaux du financement public, à produire en priorité non pas ce qui est le plus utile à la nation, mais ce qui leur rapporte le plus.

C'est à ces sociétés les plus puissantes, et particulièrement aux groupes multinationaux ou transnationaux, que le pouvoir apporte son soutien sous toutes les formes. C'est dans cette même optique que les entreprises publiques ou nationalisées, considérées comme des sources actuelles ou potentielles de gros profits, tels, entre autres, le téléphone et les autoroutes, sont promises par votre politique à la pénétration des capitaux privés d'origine française ou étrangère.

On peut nous rétorquer que les petites et moyennes entreprises ne vont pas pour autant disparaître en bloc et que le VI^e Plan leur réserve une place. C'est vrai, et cela s'explique fort bien. Dans la mesure où la concentration capitaliste tend à s'effectuer de plus en plus à l'échelle internationale, le maintien de certaines entreprises, petites ou moyennes, est utile aux firmes géantes qui assurent ainsi leurs arrières sur le terrain national et amortissent les aléas de la conjoncture, grâce à un réseau de sous-traitants pressurables.

Mais la tendance fondamentale du VI^e Plan n'en est pas modifiée pour autant, et il n'y a pas d'illusion à se faire sur l'avenir qu'il réserve aux entreprises indépendantes, non seulement dans l'industrie mais aussi dans l'agriculture, où l'élimination des exploitations familiales va se poursuivre sur une grande échelle.

Toute la logique de ce Plan consiste à accentuer les traits les plus malfaisants de votre politique, à comprimer les ressources et les possibilités de consommation des travailleurs, au sens le plus large du terme, pour financer une production dont le but est non pas de répondre à leurs besoins mais de renforcer la concentration et les capacités financières de quelques groupes privilégiés, afin de leur permettre, avec le concours accru de l'Etat, de faire bonne figure face à leurs rivaux dans le monde capitaliste et de s'assurer les profits les plus élevés.

Etant donné la composition de l'Assemblée nationale, la ratification du VI^e Plan par le Parlement ne souffre guère de difficultés. Il est beaucoup moins sûr, en revanche, que les objectifs réactionnaires de ce Plan puissent être réalisés sans encombre.

D'ores et déjà, la politique économique que vous entendez pousser plus avant à l'aide du Plan se heurte au mécontentement justifié, voire à l'exaspération des travailleurs et de millions de Français dont la vie est insupportable.

Aux luttes sociales d'aujourd'hui prennent part les catégories les plus diverses de la population laborieuse, non seulement les ouvriers ou les cheminots mais aussi les techniciens et les ingénieurs, les enseignants et les fonctionnaires, les employés des banques comme ceux des grands hôtels, les producteurs indépendants de la ville et de la campagne.

Depuis treize ans maintenant que votre système a été instauré, ses représentants annoncent toujours le mieux-être du peuple pour plus tard. A la promesse d'une « belle arrivée » a succédé, après d'autres, celle d'une « nouvelle société ». Vous chantez les louanges du VI^e Plan comme, il y a dix ans, vous chantiez celles du IV^e Plan et, entre-temps, celles du V^e.

Il ne faut pas s'étonner si le nombre de ceux qui prêtent l'oreille à ces chansons décroît de plus en plus !

Les élus communistes continueront de soutenir résolument, ici même et dans le pays, les justes revendications des travailleurs, notamment celles qui touchent à l'augmentation des salaires et à la garantie de l'emploi, au droit à la retraite à soixante ans et au retour à la semaine de quarante heures.

Nous agissons de notre mieux pour imposer, avec l'appui populaire, un véritable programme de logement social et une amélioration décisive des transports, pour garantir du travail et un métier à chaque jeune, pour promouvoir une réforme démocratique des impôts, en bref pour obtenir les mesures qui devraient figurer en bonne place dans le VI^e Plan s'il était conçu non pour le profit des sociétés capitalistes mais pour le bien du peuple qu'elles exploitent.

Au-delà de ces objectifs immédiats, notre parti, dans son manifeste bien connu, préconise « l'élaboration et la mise en œuvre démocratiques d'un plan de développement économique et social visant à assurer le développement harmonieux de l'économie nationale, l'élevation régulière du niveau de vie, une politique cohérente d'investissements... ».

Mais, dans notre esprit comme dans nos textes, un tel plan implique la nationalisation des grandes banques et des secteurs-clés de l'industrie en même temps qu'un ensemble de mesures destinées à limiter systématiquement le pouvoir de décision des puissances d'argent et à renforcer celui de la masse des citoyens.

Il suppose, autrement dit, l'élimination du désordre capitaliste et l'instauration d'une démocratie hardie et novatrice par l'ensemble des travailleurs et des démocrates dont le mouvement, dès lors qu'ils seront rassemblés, sera une force irrésistible. Il n'y a de véritable alternative, désormais, qu'entre une telle démocratie et le maintien de votre régime.

Que vous en conveniez ou non, la crise présente, que l'on camoufle pudiquement sous les vocables de « malaise » et de « morosité », prouve l'inaptitude de ce régime à résoudre les problèmes de notre temps dans l'intérêt du peuple.

D'ailleurs, avant même le vote de cette Assemblée, qui déforme la représentation nationale, des millions de Français contre lesquels le Plan est dirigé ont fait connaître leur opinion et leur opposition, par le truchement de leurs organisations vraiment représentatives. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.* — *Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.*)

Qui ! Et c'est le cas des grandes centrales syndicales, la C. G. T., la C. F. D. T., la Fédération de l'éducation nationale.

Plusieurs députés du groupe des républicains indépendants. Politisés !

M. Etienne Fajon. Au-delà des travailleurs salariés, c'est aussi le cas des associations familiales, des organisations de défense des exploitants agricoles familiaux, des artisans, des petits commerçants et des professions libérales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.* — *Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Les seules approbations recueillies par le Plan sont encore plus éloqu岸tes : elles émanent du grand patronat, représenté en la circonstance par les dirigeants de l'association des grandes entreprises françaises, ce club qui n'est ouvert qu'aux trusts les plus puissants.

Ainsi, minoritaires au sein de l'Assemblée nationale, les députés qui vous refuseront leurs suffrages ont la certitude de traduire le sentiment populaire et de servir en même temps l'intérêt national.

C'est à ce double titre que le groupe communiste votera contre le VI^e Plan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances. Mesdames, messieurs, débattre du Plan, c'est d'abord changer de dimension.

C'est substituer à notre unité de temps coutumière, c'est-à-dire la journée, la semaine ou le mois, une autre unité qui nous est moins familière puisque le mot même marque pour la désigner.

Comment, en effet, qualifier cette période quinquennale ? Est-ce, monsieur le ministre, « quinquennie » qu'il faut dire, si le mot « lustre » nous paraît désuet ?

Changer l'unité de temps, c'est aussitôt se dégager des préoccupations les plus immédiates qui constituent notre cadre habituel de réflexion et d'action.

L'histoire économique prend aussitôt un nouveau visage, ce qui paraît immobile s'anime, ce qui paraissait figé se transforme ou se déforme. Nous passons en quelque sorte de la diapositive au film.

Le niveau de vie de tous les Français — on l'a rappelé hier — double tous les dix-sept ou dix-huit ans. Cela veut dire que, dans moins de dix ans, le niveau de vie des Français aura quadruplé depuis la Libération.

Tel est le fait dans sa netteté et dans sa nouveauté. Il est, en effet, sans précédent dans l'histoire de notre pays et il nous entraînerait facilement vers toutes sortes de méditations.

Comme notre consommation, tout en se développant, s'est beaucoup modifiée dans sa composition et dans sa structure, la production — terme du vocabulaire économique bien abstrait pour désigner en vérité le dur labeur des femmes et des hommes au travail — a dû évoluer pour faire face à ses nouveaux besoins.

En vingt ans, de 1949 à 1969, si la production agricole s'est accrue de 70 p. 100, la production textile a doublé, celle du bâtiment et des travaux publics quadruplé, de la chimie plus que quadruplé, la production d'électricité sextuplé.

L'homme a dû s'adapter à cette évolution. La population agricole s'est réduite de moitié, pendant que doublaient les effectifs

du bâtiment et des travaux publics, et qu'augmentaient de moitié ceux de la chimie, de la mécanique ou du commerce.

Ainsi parcouru avec des « bottes de cinq ans », le chemin de notre vie économique prend une physionomie nouvelle.

Vers quel avenir allons-nous d'un pas si précipité ? Constatons-nous bien la cité humaine ou bien, comme beaucoup autour de nous nous incitent à le croire, est-ce une sorte de course à l'abîme ? Le VI^e Plan qui vous est présenté par le Gouvernement oriente-t-il la nation dans la bonne direction ?

C'est bien dans cette Assemblée où confluent les aspirations et les préoccupations du pays qu'il faut, tous les cinq ans, poser ces questions à la fois étranges et terrifiantes lorsqu'on les prononce et si concrètes pourtant, puisque nous savons que c'est notre sort et le sort de ceux qui nous suivent qui sont en jeu.

Lorsqu'on ne considère que l'instant, c'est-à-dire quand on en reste à la diapositive, on peut être impressionné par le désordre ou par la crise de notre société. Le désordre est souvent dans la rue et, pire, dans les esprits. La crise est morale religieuse, sociale ; mais, derrière ces apparences, recherchons la réalité, celle que cache l'événement mais que, le moment venu, décrit l'histoire.

Le passé tel que nous l'apercevons sur une génération, le VI^e Plan qui se termine et le VI^e Plan que vous allez adopter nous montrent une France aussi courageuse, aussi saine et plus active sans doute qu'elle ne fût jamais.

Prenons l'un des secteurs qui, à juste titre, nous préoccupe le plus, la jeunesse. Dans son immense majorité statistique elle travaille, elle est plus complètement éduquée que ne le fut, en son temps, la nôtre. Nos écoles forment d'avantages d'ingénieurs, le progrès de la formation professionnelle nous promet à la fois plus de travailleurs qualifiés et plus de justice dans l'acquisition et dans la répartition de la qualification, le goût et la fierté du travail bien fait restent toujours aussi vifs, la qualité française conserve ou retrouve sa réputation. Le désordre est l'apparence, la France reste fondamentalement éprise de mesure et de travail.

Sachons-le et tirons-en les conséquences.

La remise en cause de la société de consommation est une idée typiquement issue de la bourgeoisie nantie. C'est, en réalité, la fleur malsaine des beaux quartiers. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Des logements plus nombreux et de meilleure qualité, des villes plus humaines, des routes moins encombrées, un environnement plus accueillant, des produits meilleurs et moins chers : voilà qui ne ruine pas l'âme ; voilà ce que désire très simplement et très sagement l'immense majorité de notre pays, avec sans doute — et c'est très important — ce supplément d'âme et de cœur qu'il faut trouver dans la participation, la responsabilité, la solidarité et la fraternité.

Que nous propose à cet égard, mesdames, messieurs, le VI^e Plan ? Précisons l'expansion et la solidarité.

Tout a été dit et excellemment dit sur les ambitions du VI^e Plan par le Premier ministre, animateur chaleureux de l'équipe gouvernementale (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.* — *Exclamations sur les bancs des groupes socialiste et communiste*) et par le ministre du Plan, ainsi que par vos rapporteurs qui m'ont précédé à cette tribune.

Le taux d'expansion recherché, compris entre 5,8 et 6 p. 100, apparaît, après beaucoup d'études, comme le plus propre à éviter deux risques contradictoires : le sous-emploi, d'une part, le déséquilibre extérieur, d'autre part. Ce taux sera d'ailleurs celui de l'année 1971, marquée par un haut degré d'emploi — les dernières statistiques qui seront publiées au cours des jours prochains le confirment — et par un excédent du commerce extérieur. Vous l'avez vérifié ces jours derniers.

Ce taux d'expansion — ne nous y trompons pas — est très élevé. A l'égard de nos partenaires extérieurs — et je participe hier à une délibération de la Communauté économique européenne sur nos perspectives économiques à moyen terme — il continue de nous placer dans les tout premiers du peloton. Je rappelle, à cet égard, que la France est au second rang de la croissance des pays industriels pour l'année 1970 et, pour l'année 1971, elle est précédée seulement par le Japon. Si, comme nous pouvons l'espérer, nous maintenons ces résultats en 1972, alors on commencera à parler, tout au moins hors de nos frontières, du miracle français. (*Sourires et applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Ambitieux pour la croissance, le VI^e Plan l'est aussi par l'effort de solidarité nationale qu'il prévoit. Alors que la production augmentera d'un tiers, les transferts sociaux augmenteront en valeur réelle de moitié et les équipements collectifs, comme vous le disiez hier M. Bettencourt, de plus de la moitié.

La différence sur cinq ans est considérable et significative. J'insiste quelques instants sur ce point, car il est souvent méconnu. La part des dépenses de la nation consacrée aux transferts sociaux ne cesse de s'accroître en valeur réelle plus vite que la production qui a elle-même triplé depuis vingt ans, de telle sorte que, non seulement la croissance profite à tous, mais encore qu'elle est redistribuée de façon à bénéficier davantage aux plus déshérités. En vingt ans, la masse des transferts sociaux exprimée en francs réels, c'est-à-dire à prix constant, a quintuplé.

Que ceux qui contestent l'efficacité sociale de notre société veuillent bien réfléchir un instant à ces résultats.

Qu'il y ait toujours mieux à faire, toujours plus à répartir et d'une manière plus équitable, qui, naturellement, en douterait ? Mais les données que je viens de rappeler montrent en même temps l'effort que nous accomplissons et l'effort que le VI^e Plan doit encore accélérer.

Je dis, par conséquent, que le VI^e Plan répond, pour le proche avenir, aux questions que le présent lui pose. Je dis qu'il est conforme à ce que souhaite vraiment et profondément le pays.

Si le Plan est le registre des récompenses, il est aussi le recensement des efforts. Parmi toutes les consultations qui ont eu lieu dans diverses enceintes, au cours de la longue et minutieuse préparation du VI^e Plan, l'observation qui, bien entendu, a été le plus fréquemment entendue, a été qu'il convenait, sur tel point, de faire davantage. Mais chaque fois que l'on demande à faire plus, il faut préciser par le travail de qui ce résultat supplémentaire sera obtenu ?

Il revient, en effet, au ministre de l'économie et des finances de prononcer ici les mots de discipline et d'équilibre. Je le ferai volontiers, car chaque Français, en lui-même, sait bien qu'un plan, précisément parce qu'il est ambitieux, nécessite effort, application, obstination. Les sujets de préoccupations à cet égard sont multiples : elles ont trait aux politiques financières, dans leurs divers aspects budgétaire, fiscal, monétaire, aux politiques de prix qui se posent en termes nouveaux pour nous, puisque nous débutons le VI^e Plan avec des prix plus bas que ceux de nos partenaires extérieurs, de sorte que la concurrence agit sur nos prix à cotrésens et qu'elle est la source, non pas unique, mais principale, de nos préoccupations du moment.

Mais vos rapporteurs ont dit excellemment, sur chacun de ces points, en ce qui les concerne, ce qu'il fallait dire.

Je voudrais donc borner mes réflexions à ce qui semble être, au ministre responsable de l'économie, la trilogie fondamentale du VI^e Plan : l'épargne, l'exportation et la stabilité des prix.

L'épargne. Que vaudraient, en effet, tous nos projets, s'il n'y avait pas d'épargne réelle pour les financer ?

Une société qui n'épargnerait pas, ou même qui se contenterait d'épargner la contre-valeur, déjà très considérable, de l'amortissement annuel de son capital total, amortissement qui représente, pour la France, 100 milliards de francs, n'aurait pas besoin de Plan, sinon pour répartir la stagnation. C'est l'épargne supplémentaire qui permet le surcroît d'investissement, l'investissement net qui, lui-même, assure la croissance et l'emploi.

Faire un plan, c'est donc tirer une traite sur l'épargne des Français. Il incombe au ministre de l'économie et des finances de faire en sorte que cette traite soit honorée.

L'épargne nationale ainsi présentée est une notion abstraite qu'il convient de concrétiser et de rendre dynamique. Deux principes directeurs me paraissent s'imposer à cet égard.

Le premier principe consiste à faire tout l'investissement permis par l'épargne, sans tenter d'en faire plus, en mobilisant l'épargne et en la conduisant vers les équipements les plus rentables et les plus sociaux, par les canaux les plus appropriés, un peu comme le bon jardinier trace ses sillons pour conduire l'eau, ressource rare — sauf ces jours-ci (*Sourires*) — vers les meilleurs terrains d'irrigation.

Il ne faut pas faire plus d'investissement qu'il n'y a d'épargne. Car, au-delà de l'épargne réelle, il n'y a que l'apparence, les hausses nominales, mais pas un seul centime d'investissement réel supplémentaire, et s'y ajoutent l'injustice due à l'inflation et le risque de compromettre la maîtrise de l'économie nationale.

Le second principe consiste à considérer l'épargne non point comme une donnée prédéterminée dans son volume, ou comme une variable que l'on ne peut modifier ou fixer à son gré, mais comme une grandeur sur laquelle il est possible d'agir dans des limites raisonnables.

L'épargne libre — et dans notre pays il ne saurait en exister d'autre — trouve sa source dans les comportements psychologiques et sociologiques les plus profonds. C'est pourquoi elle n'est pas aisément modelable. Pour l'accroître, il faut la généraliser et, pour la généraliser, il faut la rémunérer.

Je dis qu'il faut la généraliser. Cela signifie que l'épargne n'est jamais plus forte que lorsque tous les centres de décision, sans exception, sont eux-mêmes épargnants.

En premier lieu, l'Etat, qui est le plus grand investisseur de la nation, doit être un grand épargnant. Lorsque son épargne diminue, l'épargne totale faiblit, comme nous le montre clairement l'observation passée en France et comme peut d'ailleurs le démontrer la science. Il importe donc que l'Etat, à tout le moins, finance ses investissements au cours du VI^e Plan. C'est, à moyen terme, la justification réelle et essentielle de la politique d'équilibre des finances publiques.

Cette politique d'équilibre des finances publiques, qui ne répond ni à une préférence, ni à une manie, signifie simplement qu'au cours des périodes de fort investissement l'Etat doit apporter sa contribution au flot de l'épargne nationale. Et le même raisonnement vaut pour la sécurité sociale et pour tous les organismes publics.

Mais, généraliser l'épargne, c'est aussi faire appel à l'épargne des entreprises et des particuliers, notamment à l'épargne populaire, beaucoup plus vivace qu'on ne le croit.

Pour mobiliser l'épargne, il faut aller à sa recherche, ne pas la décourager par une charge fiscale trop lourde — je souligne, à cet égard, que le VI^e Plan ne prévoit aucun accroissement de la charge fiscale d'Etat — lui présenter des formules nouvelles plus attrayantes, ce qui a été fait avec succès depuis septembre 1969, et surtout la rémunérer correctement.

Cette règle simple, et au surplus parfaitement morale, a été longtemps oubliée. Elle ne l'est plus depuis quelques années et c'est, à n'en pas douter, l'une des raisons qui expliquent la remontée exceptionnelle du taux d'épargne des ménages en 1970, le plus élevé qui ait été observé en France depuis qu'existe une comptabilité nationale.

Voici les chiffres relatifs à l'épargne française en 1970 : sur une production intérieure brute de 730 milliards de francs, la consommation totale de tous les agents de l'activité économique a été de 490 milliards.

La France, en 1970, a donc épargné, collectivement, 227 milliards en épargne brute, qui se répartissent entre les ménages — qui sont les plus grands épargnants — pour 95 milliards, les entreprises pour 88 milliards, les administrations — qui ont été épargnants et non pas consommateurs d'épargne — pour 33 milliards, et les institutions financières pour 11 milliards de francs.

Or, ce qui est frappant, et je voudrais par là illustrer l'importance des changements dans la vie économique et sociale de la France, c'est que ces 227 milliards de francs que la France a épargnés collectivement en 1970 correspondent, en valeur réelle, à la consommation totale des Français il y a douze ans. Donc, en douze ans, la France a été capable de modifier sa structure économique et sociale de telle manière qu'elle a pu épargner ce qui était jadis le total de sa consommation. Par habitant, l'épargne brute totale en France, en 1970, a atteint 4.500 francs.

A cet égard, l'objectif du VI^e Plan est, à n'en pas douter, ambitieux. Le taux d'épargne globale pour la nation — qu'il ne faut naturellement pas confondre avec le taux d'épargne des particuliers puisque à ceux-ci il faut ajouter les entreprises et les administrations — dépasserait 30 p. 100 par an, chiffre de loin supérieur à ceux des plans précédents.

En réalité, si nous n'avions pas derrière nous les résultats de 1970 et ceux du début de 1971, on n'y croirait guère. Mais les résultats acquis depuis dix-huit mois, et qui dépassent l'objectif quinquennal que nous nous proposons de fixer, autorisent tous les espoirs.

Puisque l'épargne est la condition prioritaire de la bonne exécution du VI^e Plan, il faudra se battre pour la préserver. Je compte pour ma part continuer d'y consacrer mes soins et j'aurai prochainement à vous en reparler.

Le deuxième élément de la trilogie est l'exportation.

L'exportation est la deuxième chance du VI^e Plan. En réalité, non seulement les plans précédents, mais l'économie française elle-même traitaient le commerce extérieur comme un risque. Nous devons le considérer désormais comme une chance, comme le moyen de développer notre économie et d'assurer son plein emploi. Et tout nous y invite. Depuis la décision historique, prise en décembre 1958, d'entrer réellement dans le Marché commun et d'ouvrir nos frontières, nos progrès ont été considérables. Depuis cette date, nos exportations ont plus que triplé en valeur réelle. Nous sommes aujourd'hui le quatrième exportateur du monde, derrière les Etats-Unis d'Amérique, la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne, mais devant le Japon et l'Union soviétique.

Enfin, nos produits sont compétitifs : les résultats récents de notre commerce extérieur et les observations directes que nous pouvons faire les uns et les autres en témoignent. Si cette situation de compétitivité des prix français, extraordinairement rare dans l'histoire économique de notre pays, gêne actuellement notre

politique des prix intérieurs, du moins constitue-t-elle un tremplin pour un nouveau bond en avant de nos exportations.

Tel est le sens de la politique menée depuis dix-huit mois : faire de l'exportation une activité normale, c'est-à-dire raisonnablement rentable, et non pas une opération perdante que l'on réalise à contre-cœur à coups de subventions.

Chaque nation essaie à tout moment de trouver un niveau d'activité compatible avec l'équilibre du commerce extérieur et avec l'équilibre de l'emploi. Le développement de l'exportation permet de déplacer cette ligne d'équilibre vers le haut, c'est-à-dire vers davantage de croissance et d'emploi.

Telle a été, vous le savez, la politique menée systématiquement par l'Allemagne fédérale et par le Japon. Telle a été la clef de ce qu'on a appelé leur miracle. Telle doit être la nôtre aujourd'hui puisque les conditions économiques générales nous le permettent enfin.

Le Gouvernement continuera de veiller dans l'application, à ce que cette chance de l'exportation soit saisie.

La réforme du crédit à l'exportation, qui entre en vigueur le 1^{er} juillet, l'opération de prospection de l'Amérique du Nord, les facilités constamment données à la constitution de réseaux commerciaux à l'étranger pour les produits français, sont autant de preuves tangibles de l'intérêt que le Gouvernement porte à notre commerce extérieur. Ces efforts seront naturellement poursuivis et prolongés et leur succès dépendra largement aussi des disciplines qui seront maintenues sur le marché intérieur.

J'en viens ainsi au troisième terme de la trilogie, la stabilité des prix.

Le VI^e Plan, en effet, inscrit dans ses perspectives une ambition de progression modérée des prix français au cours de la période d'exécution. Cette ambition contraste, à certains égards, avec la tendance actuelle de nos prix, tendance qui a été signalée par vos rapporteurs et par divers orateurs.

Sur l'effort qui doit être consenti pour assurer la stabilité des prix, je pense que l'accord peut facilement être unanime. La stabilité des prix, c'est à la fois, pour revenir aux deux termes que je viens d'exposer, la sécurité de l'épargne et le tremplin de l'exportation. Nous partons à cet égard d'une situation immédiate qui est difficile et décevante. Par rapport à cette situation, quels pouvaient être nos objectifs, quelle doit être notre action ?

Nos objectifs : nous efforcer de ne pas dépasser, au cours du premier semestre de 1971, le chiffre de l'an dernier, autrement dit éviter, d'un semestre sur l'autre, un mouvement d'accélération ; obtenir, pour le deuxième semestre de 1971, un premier ralentissement du mouvement des prix ; tendre à revenir, pour la fin de l'année 1972, à un rythme d'augmentation compris entre 3 et 3,5 p. 100 en moyenne annuelle.

Il est parfaitement clair qu'un tel résultat ne s'obtiendra pas par la seule volonté gouvernementale ou par le recours — souvent suggéré lorsqu'il s'agit de suggérer, souvent dénoncé lorsqu'il s'agit de l'appliquer — à des mesures contraignantes. Ce résultat sera obtenu ou non en fonction de l'effort collectif des Français.

Vous aurez certainement noté que, face à ce problème des prix, dans la plupart des pays une concertation était possible, qu'il y avait une sorte d'assentiment général à ce que les grands agents de l'activité économique, c'est-à-dire l'Etat, les organisations professionnelles et syndicales, les entreprises, se réunissent pour rechercher en commun les voies de cette modération.

En France, à défaut de cette concertation, du moins devons-nous compter, me semble-t-il, sur la compréhension et la modération de tous les agents de notre vie économique.

J'ai écouté les observations très pertinentes de M. Claudius Petit, qui souhaite que l'on ne tente pas d'établir une relation directe entre le mouvement des prix et le seul mouvement des salaires. J'indique que le Gouvernement s'est toujours exprimé avec beaucoup de netteté sur ce point. Tous les ministres, dans leurs déclarations, parlent toujours des prix et des rémunérations. Car il s'agit non seulement de la hausse des salaires, mais du mouvement des rémunérations de toute nature et de tout rang.

On peut s'interroger sur le point de savoir si, au moment où nous constatons sur plusieurs années une forte progression des rémunérations en France, cette progression doit inévitablement se répercuter jusqu'au sommet de l'échelle sociale.

Deuxième précision : lorsque nous parlons des relations entre les prix et les rémunérations, cela signifie les relations entre les prix et l'ensemble des coûts de production. Il est évident qu'à la modération des partenaires sociaux doit s'ajouter, par un effort de discipline comparable et sans doute d'une application aussi difficile, la modération de l'ensemble des facteurs qui renchérisse nos coûts de production.

Je ne peux pas conclure, mesdames, messieurs, cette intervention sans évoquer un problème qui vous est certainement venu à l'esprit lorsqu'on parle de la planification dans une société

libérale et de plus en plus ouverte sur l'extérieur. C'est le problème de l'incertitude.

La réalisation du VI^e Plan peut être voulue, elle n'est pas, par sa nature, certaine. Il n'y a pas de droits acquis sur la réalisation du Plan. Le Premier ministre et le ministre délégué chargé du Plan et de l'aménagement du territoire ont très justement, hier, insisté sur ce point.

L'incertitude fait partie de la condition humaine et nous vivons avec elle. Aux aléas intérieurs dus aux insuffisances de l'information, aux erreurs de conception, aux accidents conjoncturels, aux modifications de comportement, aux disciplines insuffisantes, aux crises sociales, s'ajoutent les aléas extérieurs que l'ouverture de nos frontières et les incertitudes monétaires internationales rendent actuellement plus immédiatement sensibles.

Mais, à l'inverse de ce que j'entends souvent, l'incertitude n'est pas contradictoire avec l'idée de Plan. Nos entreprises de toutes tailles, plus encore que l'Etat, sont soumises aux contraintes extérieures, aux influences changeantes du marché. Elles ont cependant leurs projets, leurs investissements, leur stratégie, qui ne sont que la manifestation de leur volonté de vivre et de s'affirmer.

Il doit en être de même pour la nation.

Le Plan, par son effort de cohérence interne, par la multiplicité des recherches auxquelles il donne lieu dans l'administration et chez l'ensemble des partenaires sociaux, est, comme on l'a dit, réducteur d'incertitudes pour la nation, et il est ainsi l'instrument le plus propre à déjouer et à réduire les hasards.

Aucune stratégie, cependant, ne peut être figée, immobile et dédaigneuse du changement. Dans ce monde fluctuant et évolutif, le « fixisme » serait évidemment absurde. De même que les entreprises adaptent leurs plans à long terme aux changements inévitables, de même la nation doit périodiquement confronter ses projets et ses réalisations.

C'est pourquoi le VI^e Plan prévoit — excellente initiative à mon sens — un réexamen à mi-parcours, qui permettra de confirmer les objectifs ou, s'il apparaît que les aléas ont joué dans le mauvais sens, de les corriger et de les mettre à jour.

Bien entendu, ce réexamen, qui aura lieu lors de la préparation de la loi de finances de la quatrième année du Plan, c'est-à-dire au cours de l'automne 1973, fera intervenir les délibérations du Parlement.

Mesdames, messieurs, un débat sur le Plan est par essence un acte politique. Et d'ailleurs, si vous aviez été tentés de l'oublier, l'orateur précédent est venu très opportunément le rappeler. (Sourires.)

La question que vous devez donc vous poser est de nature politique : le VI^e Plan, que le Gouvernement vous demande d'adopter, est-il conforme aux intérêts de la nation ?

M. Guy Ducloné. Non !

M. le ministre de l'économie et des finances. Je vous ai montré, et d'autres avant moi, son ambition. Son taux d'expansion est élevé. L'épargne qu'il faut mobiliser pour l'atteindre est la plus considérable de l'histoire économique de notre pays.

Le VI^e Plan prévoit de redistribuer ce qui sera produit, non pas de façon passive, mais de façon active au profit des plus défavorisés, hommes ou régions, à une cadence qui n'a jamais été plus rapide dans le passé.

Ce Plan, longuement étudié, se présente comme un ensemble cohérent où efforts, discipline et récompenses s'équilibrent.

Mais, puisque le sujet est aussi politique, je terminerai par deux réflexions personnelles.

On ne peut pas — je le dis à l'intention de l'orateur précédent — se contenter de juger le Plan en regardant la France de l'intérieur. Il faut aussi la regarder de l'extérieur.

Quand on veut servir son pays, ce qui est le rôle éminent de la représentation nationale, il faut accepter de la regarder de l'extérieur, sinon on ne songe qu'à se servir soi-même.

M. Robert Wagner. Comme ils le font, à l'Est !

M. le ministre de l'économie et des finances. Lorsqu'on observe la trajectoire de la France dans l'économie mondiale au cours du VI^e Plan, on voit une forte croissance, la maîtrise, conservée par la France, de son sort économique et, en même temps, une volonté de coopération. Bref, de l'extérieur, on s'aperçoit que le VI^e Plan permettra à la France de retrouver son rang et de confirmer son message.

Deuxième réflexion personnelle : l'habitude des débats politiques et sociaux français, c'est l'habitude de jouer contre quelqu'un ; qu'il s'agisse de la politique ou de la vie économique, on joue contre l'Etat, contre les organisations professionnelles, contre l'extérieur, contre les entreprises, contre les autres.

Or, la nature de la confection d'un Plan, c'est qu'on ne joue pas contre les autres. On gère ses cartes. Les critiques qui ne seraient que partielles et ponctuelles méritent donc d'être rejetées sans équivoque. Au jeu du Plan, qui lie les Français les uns avec les autres dans l'effort et dans la solidarité, la défausse n'est pas permise, non plus d'ailleurs que la suggestion facile, qui augmente la demande sans prévoir l'offre, qui accroît la dépense sans fournir la ressource, qui avantage tel d'entre nous sans désigner celui qui, en contrepartie, s'en trouverait pénalisé. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Aucune alternative véritable ne vous a encore, à ma connaissance, été proposée. C'est pourquoi, mesdames, messieurs, le Gouvernement, comme il l'a fait hier et comme je le répète aujourd'hui, vous demande d'adopter le VI^e Plan. De ce qui n'est pour l'instant qu'un projet, vous contribuerez à faire une œuvre. Pour moi comme pour d'autres, l'essentiel est le commencement, dans lequel tout est contenu.

M. Paul Cermolacce. Il fallait commencer dans le budget !

M. le ministre de l'économie et des finances. Comme le navire qui glisse pour la première fois vers la mer, comme l'avion qui s'arrache au ciment pour son premier envol, que le VI^e Plan porteur d'avenir prenne avec vous son départ ! (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. le président. La parole est à M. Lebas.

M. Bernard Lebas. « Assurer à la France la maîtrise de son destin, renforcer la démocratie dans notre société et répondre aux volontés de mieux-vivre de tous les Français », tels sont les buts que se donne aujourd'hui la nation.

Certains esprits chagrins ne manqueront pas, soit de repousser ce VI^e Plan, soit d'en critiquer les objectifs et les méthodes. Pourquoi la France n'aurait-elle pas son plan, alors que toutes les nations industrielles en possèdent un ?

Pourquoi la France n'aurait-elle pas sa méthode de planification, plus conforme à ses aspirations, à son tempérament, à ses aptitudes profondes ?

C'est pour répondre à ces questions qu'est née progressivement la planification à la française et qu'il est fréquent désormais de parler de méthode française, opposée, par exemple, à la méthode russe ou britannique, plus proche de la méthode israélienne ou japonaise.

Le Plan français est l'un des plus anciens, comparé aux autres. Né au lendemain de la Libération, lorsqu'il fallait reconstruire le pays, relancer l'économie, et que, tout étant à refaire, ne pouvait l'être à l'instant, le Plan français a été, dès son lancement, raisonnable, optimiste, toujours possible, jamais contraignant ni astreignant. Avec le temps, il est devenu, comme le disait hier le rapporteur général, M. Sabatier, plus stratégique que tactique, plus global que sectoriel, plus volontariste qu'impératif, en un mot plus démocratique.

Il n'est ni un catalogue de vœux plus ou moins pieux ni une suite inhumaine de projections chiffrées dans le moindre détail. Cohérent dans ses choix, il fixe pour les cinq années prochaines le programme, raisonnable pour une nation civilisée, de réaliser ses objectifs de croissance pour préserver son indépendance et promouvoir les réformes indispensables à la satisfaction des hommes.

Essentiellement démocratique dans son institution, le Plan l'est aussi dans sa discussion et dans sa mise en place. La concertation y a été plus que jamais établie à tous les niveaux, tant dans les commissions spécialisées que dans les assemblées régionales et départementales et qu'au Parlement, où l'approche du problème s'est réalisée en deux phases : les options d'abord, pour le dégrossir ; le Plan ensuite, pour en préciser les contours définitifs.

Partant d'objectifs globaux relayés par des objectifs intermédiaires, il nécessite pour chacun une gestion quotidienne, impliquant évidemment une procédure d'adaptation et de révision éventuelles à des dates préétablies. Des indicateurs permettront ainsi de le suivre, donnant aux commissions et au Parlement les moyens de dresser le bilan une fois l'an et de proposer les modifications indispensables à son accomplissement.

Ni « potion magique ni corne d'abondance », déclarait hier M. le Premier ministre, le VI^e Plan veut, pour tous les Français, tracer la marche du progrès pour les cinq années prochaines, sans démagogie aucune, avec réalisme et ambition pour la France, dans la fidélité aux engagements pris, dans la poursuite de la politique de progrès économique et social.

Quelles orientations a choisies le VI^e Plan pour assurer son succès ?

Il a d'abord défini la croissance : ni trop faible ni trop forte, soutenue suffisamment pour « assurer le plein emploi sans ralentir les mutations », tout en les rendant supportables. Cette orientation de base est essentielle à la réalisation exemplaire de tous les autres objectifs.

Une croissance trop faible créerait un climat progressif d'anémic, mortel au siècle des économies concurrentielles. Une croissance trop forte augmenterait certes la masse des revenus, permettrait un équipement et une industrialisation plus poussés, mais rendrait les mutations insupportables en les accélérant, et intensifierait l'inflation en la transformant par là même en institution.

Le taux de croissance choisi est bon, nous vous l'expliquerons plus longuement dans quelques instants.

La deuxième orientation est celle de la solidarité nationale, solidarité au bénéfice des laissés-pour-compte des mutations, de ceux qui sont victimes de leurs faiblesses physiques, de leur inaptitude, de leur vieillesse. Cette orientation est essentielle car son influence est déterminante sur le budget social lié à la notion de transferts.

La troisième orientation définit l'amélioration du cadre de vie. La civilisation de la fin du xx^e siècle se caractérise par l'accélération de la vitesse et de la fuite du temps. Autrefois, l'artisan prenait son temps, comme l'agriculteur labourait avec son cheval et sa charrue ou le comptable calculait, comme on le disait, à la main. La voiture, le train, l'avion vont de plus en plus vite. L'homme, face à la vitesse, est tiraillé entre la griserie et la peur de la vitesse.

Le VI^e Plan, conscient de cette contradiction essentielle, veut y remédier en modernisant délibérément le cadre de vie pour l'adapter à cette civilisation de la course effrénée.

En définitive, il s'agit de répartir, mieux que dans le passé, l'homme dans l'espace et dans le temps.

Ainsi précisées les grandes orientations profondément conformes aux sources de la civilisation française, le Plan définit ensuite des objectifs.

Quels sont ces grands équilibres ?

Le Plan qui nous est proposé repose sur l'équilibre entre la production, les échanges extérieurs, les investissements, la consommation, etc., équilibres chiffrés et rassemblés dans un compte économique intitulé « projections économiques pour 1975 associées au VI^e Plan ». Ce compte décrit la situation telle qu'elle devrait s'établir en 1975 si les équilibres essentiels sont bien réalisés.

Au fil des travaux, plusieurs comptes économiques ont été calculés. Il n'est pas sans intérêt de rappeler l'évolution enregistrée par l'indice essentiel qui est celui de la production intérieure brute, somme de toutes les valeurs ajoutées par les différentes branches de l'économie.

Le premier, dit « compte de départ », a été établi en 1969 par la simple extrapolation des tendances enregistrées à ce titre depuis le début du V^e Plan. Le compte, dit de base, lui a succédé en février 1970, intégrant à ces tendances des éléments, des perspectives définies au sein des commissions du Plan et les premières hypothèses de développement global. Ce fut ensuite le « compte associé aux options » en août 1970, telles qu'elles avaient été votées par le Parlement. Le « compte associé au Plan » a été enfin établi en 1971.

Le taux de croissance annuel de la production intérieure brute était, dans le compte de départ, de 5,4 p. 100 ; dans le compte de base, de 6 p. 100 ; dans le compte d'options, de 5,95 p. 100 ; dans le compte du Plan, enfin, de 5,9 p. 100.

Les données statistiques sont souvent insuffisantes et par conséquent la marge d'erreur peut être importante. Les taux de croissance de la production intérieure brute retenus pour les trois derniers comptes sont identiques ; en revanche, il est certain que, par rapport au compte de départ, le taux retenu est plus élevé.

Quels objectifs généraux recherche le Plan ?

Le tableau comparatif des indices essentiels du VI^e Plan tels qu'ils se dégagent des comptes relatifs aux options et au Plan fait apparaître un certain nombre de différences qui trouvent leur explication dans des modifications intervenues depuis un an en ce qui concerne à la fois l'environnement international et le comportement des agents économiques, environnement international et tendances inflationnistes de tous les Etats évolués.

Notons d'abord que, pour la croissance de la production intérieure brute en général et de la branche « Industrie » en particulier, il y a coïncidence entre les objectifs des options et ceux du Plan : 5,9 p. 100 et 7,5 p. 100 par an. Il en est de même en matière de taux d'épargne des ménages.

Ce n'est pas le cas pour un certain nombre d'autres éléments : La consommation des ménages devrait croître un peu plus vite, 5,5 p. 100 contre 5,2 p. 100. Il s'agit d'un indice synthétique recouvrant une évolution caractérisée à la fois par une baisse de la part de la consommation privée dans la production inté-

rieure brute — puisque celle-ci progressera plus vite — et par une modification de la structure interne de cette consommation. On estime en effet, et tous les experts sont d'accord à ce sujet, que les achats de produits alimentaires et d'articles d'habillement continueront à croître moins vite que les dépenses d'hygiène, de santé, de transports et de loisirs.

L'indice d'évolution des prix de la production intérieure brute a été réajusté en hausse : 3,2 p. 100 par an contre 2,9 p. 100. Rappelons que cet indice n'est pas identique à celui concernant l'évolution des prix à la consommation, qui reflète également celle des prix à la production, des stocks et des échanges extérieurs.

La pression fiscale — dont on a beaucoup parlé — est légèrement augmentée, passant de 39,3 à 38,8. Ce chiffre indique le rapport en pourcentage entre la masse des impôts — directs et indirects — et les cotisations sociales, d'une part, et la production intérieure brute, d'autre part.

Les besoins de financement des administrations sont en progression : 1.700 millions de francs courants en 1975 contre 1.400 millions de francs. Je pense que la somme de 1.700 millions de francs correspond au financement privé des autoroutes de liaison.

Le solde commercial prévu est en retrait par rapport à celui des options : 710 millions de francs courants en 1975 contre 2.580 millions. Il faut noter, à ce propos, qu'il s'agit de données portant sur une balance commerciale établie C. A. F.-F. O. B., alors que les statistiques douanières courantes, depuis le début de 1971, sont établies F. O. B.-F. O. B. La France est, avec les Etats-Unis et le Canada, le seul pays à procéder ainsi, ce qui rend particulièrement difficile la comparaison entre les données du Plan et celles des douanes.

Le nombre de personnes actives à la recherche d'un emploi est plus élevé dans le Plan (330.000 personnes) que dans les options (294.000). Il représenterait 1,5 p. 100 de la population active totale. Mais, ainsi que nous l'avons relevé plus haut, ces modifications peuvent trouver une explication dans une double évolution constatée au cours de l'année 1970, tant en matière de comportement des agents économiques que d'évolution de l'environnement international.

Pour ce qui est de celle-ci, il est certain qu'elle jouera au cours du VI^e Plan un rôle encore plus grand qu'auparavant pour une double raison.

Il faut d'abord tenir compte du fait que, par suite de l'interdépendance des nations, la marge de décision des gouvernements tend à se réduire ; les règles régissant les échanges intra-communautaires ont eu pour effet la disparition totale de la protection tarifaire, la suppression officielle des aides directes à l'exportation des produits, l'élimination des restrictions quantitatives.

Par ailleurs, la persistance et l'aggravation de la crise monétaire internationale due à la surévaluation du dollar par rapport aux autres monnaies occidentales impose de porter une attention soutenue aux problèmes monétaires.

Mais, par delà ces deux observations, le VI^e Plan s'insère dans un contexte conjoncturel propre à la France, à ses points forts et à ses faiblesses.

Ses faiblesses sont essentiellement :

Un nombre d'actifs très faible par rapport au reste de la population ;

Un pourcentage encore élevé de population rurale n'apportant au revenu national que la moitié en moyenne du revenu d'un actif industriel ;

L'absence séculaire de politique industrielle ajoutée à l'habitude et au protectionnisme stérilisant pour l'industrie, dénué d'enthousiasme la population et la nation ;

La remise en cause des accords passés, des solutions définies dans un contexte d'instabilité permanente.

Ses points forts se caractérisent en contrepartie par :

L'effort d'industrialisation commencé par le général de Gaulle, qui se traduit essentiellement par la restructuration des industries de base et la naissance d'industries de pointe essentielles à la puissance économique ;

La modernisation de l'appareil de production, permettant, grâce à l'effort continu de tous les travailleurs, d'améliorer la productivité, sans que toutes les capacités de production aient été employées ;

La mutation de l'état d'esprit des entreprises, grâce à la politique sociale menée avec vigueur par tous les gouvernements de la V^e République.

Le Plan veut faire aimer leur industrie aux Français.

Les hypothèses essentielles en matière d'environnement international correspondent à des variations relativement importantes d'une année à l'autre par rapport à la moyenne des années 1965-1970 et 1970-1975. Précisons qu'il s'agit de données portant sur l'évolution de la Communauté économique européenne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, pondérées par les exporta-

tions françaises vers ces pays. Comme on peut le constater, les hypothèses des options ont toutes été révisées en hausse, sans doute suffisamment, soit par rapport à l'évolution constatée entre 1965 et 1970, soit par rapport à la période la plus récente, 1970-1971.

Pour s'en tenir à la seule année en cours, il convient de noter de fortes hausses de prix, de l'ordre de 5 p. 100, avec, simultanément, un ralentissement de l'expansion. Le cas de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis est typique à cet égard et peut donner à certains des inquiétudes.

Dans ces conditions, il paraît assez peu plausible d'admettre pour la durée du VI^e Plan les hypothèses retenues en matière d'environnement international. La révision en hausse des chiffres utilisés pour les options a peut-être été insuffisamment approfondie. C'est là une ombre, mais je pense qu'elle n'est pas essentielle pour la suite de notre raisonnement.

Reste alors le comportement intérieur français. L'évolution de l'environnement international explique pour une part les modifications intervenues entre le stade des options et celui du Plan.

D'une manière générale, on a assisté à un léger repli de l'activité économique au cours de cette année, mais il ne faut pas oublier que les taux de progression enregistrés en 1969 étaient élevés, établis par référence à l'année précédente, c'est-à-dire 1968. Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt d'analyser les principaux indices économiques tels qu'ils apparaissent dans les comptes de la nation en 1970.

La croissance de la production intérieure brute a été pour 1968-1969 de 7,7 p. 100 ; elle serait de 6,1 p. 100 pour 1969-1970. Par contre, si la formation brute de capitaux représente 6,8 p. 100 en 1969-1970 contre 9,9 p. 100 en 1968-1969, les importations sont descendues de 24,2 p. 100 en 1968-1969 à 6,5 p. 100 en 1969-1970.

A propos des ressources et des emplois, tels qu'ils sont prévus par le VI^e Plan, trois points méritent d'être signalés.

Le taux de progression de la production intérieure brute, en 1970, a été sensiblement égal à celui retenu dans les options et dans le Plan.

La hausse des prix, 5,5 p. 100, a été plus forte que dans le compte associé aux options, ce qui explique sans doute le relèvement constaté dans le compte associé au Plan.

Le ralentissement des importations a été spectaculaire de 1969 à 1970, alors que les exportations ont progressé conformément à ce que les pouvoirs publics avaient d'ailleurs prévu.

Il faut néanmoins noter, et c'est certainement là un indice dont les instigateurs du Plan ont tenu compte, une certaine persistance du déficit commercial avec l'étranger, déficit qui était, en milliards de francs : en 1966 de 3,1, en 1967 de 3,7, en 1968 de 4,8, mais qui depuis lors, comme M. le ministre de l'économie et des finances le déclarait il y a quelques instants, a marqué une tendance qui semble se concrétiser à travers les mois et qui ne peut que conforter le Plan qui nous est présenté.

Nous en arrivons alors au taux d'expansion de l'économie française lui-même qui devait être très proche, au cours des cinq prochaines années, de ce qu'il a été pendant le V^e Plan.

Le taux de croissance retenu est fondé sur une progression annuelle de la population active employée de 0,9 p. 100, alors que la population totale devrait augmenter, en supposant le maintien actuel du taux de natalité, et compte tenu d'un fort courant d'immigration, de 1 p. 100 contre 0,8 p. 100 dans le V^e Plan.

S'agissant de la population active, il faut remarquer que les prévisions sur son évolution sont sujettes à des incertitudes touchant, par exemple, au taux d'activité des femmes et au taux de scolarisation, sans parler de l'immigration mal contrôlée. L'immigration nette est évaluée à 80.000 actifs par an, moyenne très proche de celle qui a été atteinte au cours des deux dernières années.

Le taux annuel de 0,9 p. 100 représente, dans ces conditions, la partie haute d'une fourchette pouvant aller de 0,7 p. 100 à 0,9 p. 100. Cette hypothèse conduirait à une population disponible de 21.950.000 actifs contre 21.010.000 en 1970.

Le rythme de croissance retenu devrait assurer le plein emploi de cette population active au cours du VI^e Plan.

En moyenne, la « population active disponible à la recherche d'un emploi » — pour reprendre l'expression consacrée — ou, en d'autres termes, le nombre de chômeurs, indemnisés ou non, devrait s'élever dans une conjoncture normale à 300.000 personnes, soit 1,5 p. 100 de la population active totale.

On doit néanmoins rappeler, comme l'a fait la commission de l'économie et du financement, qu'en ce début de 1971, dans une conjoncture assez normale, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites est supérieur à 300.000 — il a atteint 331.000 en mars — ce qui correspond approximativement à 450.000 personnes disponibles qui sont à la recherche d'un emploi mais

qui en obtiennent un, pour 60 p. 100 d'entre elles, dans le premier mois et, pour 22 p. 100 dans le deuxième mois.

La situation actuelle est donc loin d'être aussi favorable — et c'est très important — que celle qui est envisagée pour 1975.

Aussi peut-on craindre, comme l'a fait la commission de l'économie et du financement, que le plein emploi ne soit « plus difficile à atteindre que les estimations actuelles ne le font apparaître ».

Les hypothèses d'évolution de la structure de la population active employée au cours du VI^e Plan ont été chiffrées. Certains secteurs verront une réduction de leur nombre d'actifs, d'autres connaîtront, au contraire, une importante progression. L'ensemble de ces transformations demeurera supportable en raison des choix fondamentaux retenus.

On assistera donc à une nouvelle réduction de la population active occupée dans l'agriculture et à un accroissement relatif de celle qui est employée dans le bâtiment, les travaux publics, les services et le commerce, la part des emplois industriels demeurant légèrement supérieure à celle de 1970.

La réalisation du VI^e Plan entraînerait donc la création de quelque 250.000 emplois dans l'industrie, 800.000 emplois dans le bâtiment, le commerce et les services et près de 400.000 dans les administrations et les banques.

Cette évolution reflète la volonté d'industrialisation affirmée par le Gouvernement.

Il faut en effet rapporter ce chiffre de 250.000 aux 130.000 emplois industriels créés pendant le Plan précédent. Si ce chiffre est atteint — et tous les indices dont nous disposons semblent prouver qu'il le sera — il donnera à la France la chance d'industrialisation dont il est question dans le Plan.

Le taux de croissance de 5,9 p. 100 en volume retenu pour le VI^e Plan, est pratiquement équivalent à celui qui a été réalisé entre 1965 et 1970 : 5,8 p. 100.

Je rappelle que le taux atteint durant le V^e Plan a été très faible entre 1966 et 1969, mais qu'une vigoureuse relance a permis, en 1969 et 1970, de compenser dans des conditions tout à fait remarquables le ralentissement précédemment observé.

Cette croissance de 5,9 p. 100 oblige elle-même à une accélération assez nette de la productivité horaire du travail dans les branches non agricoles qui devrait passer de 5 à 5,4 p. 100. Pour atteindre cet objectif, le VI^e Plan compte, notamment, sur les effets des investissements importants réalisés en 1969 et 1970 et sur les restructurations intervenues ou à intervenir.

L'accroissement de la productivité ne peut, néanmoins, être tenu comme certain ou facile à réaliser car les incertitudes, sur ce point, tiennent aux capacités d'investissement productif et à l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins réels.

M. le ministre de l'économie et des finances vient de parler, en termes excellents, des importations. Mais il est important de constater — et actuellement personne ne semble le contester — un ralentissement très sérieux de la croissance des importations puisque les prévisions du Plan, qui étaient de 12,4 p. 100 l'an, tomberaient à 9,8 p. 100. Ce ralentissement paraît vraisemblable après deux années de forte progression due à des circonstances exceptionnelles. L'accroissement de la capacité de notre industrie, lié à des investissements productifs dans des secteurs où nous ne possédions rien il y a dix ans, devrait permettre de limiter la progression de la part prise par les produits importés dans le marché intérieur. Cette part pourrait être de 15,9 p. 100 en 1975, contre 14,7 p. 100 en 1970 et 11,9 p. 100 en 1960.

On doit toutefois souligner que les projections concernant le commerce extérieur sont rarement confirmées par le déroulement des événements. Ainsi, le V^e Plan avait prévu 8,4 p. 100, alors que le rythme effectif a été de 12,4 p. 100.

Ayant considéré l'évolution des ressources, j'en viens à celle de leur emploi.

Le taux retenu par le VI^e Plan paraît raisonnable dans les branches industrielles où il ne devrait pas dépasser 5,6 p. 100, soit une diminution de près de la moitié par rapport à la période quinquennale antérieure.

En revanche, un rythme plus élevé serait maintenu dans les autres branches, notamment dans celles des transports, des télécommunications, de l'aviation, des industries de pointe, du bâtiment, des services et des commerces.

Par ailleurs, et c'est un point également très important qu'il convient de noter, la moitié des investissements des entreprises publiques dans les branches énergétiques ne devraient progresser que très lentement, comme dans la période antérieure. Ce ralentissement paraît dû à l'achèvement du programme de construction de centrales hydroélectriques, qui pourrait être remis en cause par l'accélération annoncée de la construction de centrales nucléaires dont, à la fin du VI^e Plan, six sur huit au moins devraient être réalisées pour fournir 2 p. 100

du nombre total des thermies consommées par la France à cette époque.

Sur le problème du logement, tous les experts sont convenus que, si la solution retenue ne répondait pas parfaitement à tous les souhaits exprimés, elle serait quand même excellente si elle se réalisait.

L'effort d'investissement serait suffisant pour atteindre, en 1975, l'objectif de 565.000 unités-logement, d'une part, et pour améliorer, d'autre part, 250.000 logements anciens chaque année. Cet objectif représente une progression de 20 p. 100 pour la construction neuve et de 70 p. 100 pour l'amélioration de l'habitat.

Ces chiffres doivent être opposés à tous ceux qui ont été avancés, et qui tendaient à montrer qu'en fin de compte la France n'a pas de politique de logement, alors que, depuis dix ans, elle a mis en place les rouages nécessaires pour combler les retards dus précisément à cinquante ans d'absence de politique en ce domaine.

L'importance attachée par l'opinion publique au développement des équipements collectifs, comme la nécessité de créer un environnement favorable à l'industrie, ont conduit le Gouvernement à adopter un taux relativement élevé de croissance des investissements des administrations. Au rythme de 7,8 p. 100, ceux-ci devraient progresser plus vite que la production intérieure brute.

Enfin, la formation brute globale de capital fixe devrait s'accroître en moyenne de 6,3 p. 100 par an, donc plus rapidement que la production intérieure brute, de telle sorte que le taux global d'investissement atteindrait 30,2 p. 100 en 1975, contre 29,5 p. 100 en 1970.

Le VI^e Plan attache, on le sait, un intérêt primordial à l'équilibre du commerce extérieur. Un taux de croissance de 10,5 p. 100 a donc été retenu pour les exportations. Les produits industriels prendront, à la fin du Plan, une place de plus en plus grande dans les ventes françaises, passant de 81 p. 100 en 1970 à 84 p. 100 en 1975.

J'ai dit tout à l'heure ce que l'on pouvait penser de la consommation.

Il faut enfin parler des prix et, dans ce domaine, trois éléments ont été retenus par les spécialistes du Plan : l'évolution des prix chez les principaux partenaires commerciaux de la France — clignotants dont l'observation est capitale — l'évolution et la structure des coûts dans les secteurs à l'abri de la concurrence internationale ; les hypothèses retenues par les pouvoirs publics pour les prix dont la fixation dépend complètement ou partiellement d'une décision gouvernementale.

Le taux d'augmentation des prix — 2,9 p. 100 si l'on tient compte des stocks, ou 3,2 p. 100 si on les élimine — correspond à l'objectif visé par le Plan qui consiste à éviter que ce taux ne soit supérieur en France à celui prévu par nos principaux partenaires commerciaux. Le taux de 3,2 p. 100 suppose d'ailleurs un fort ralentissement de la hausse des prix, à partir de 1973 — 2,7 p. 100 par an environ — puisque la hausse qui sera enregistrée en 1971 et en 1972 sera vraisemblablement supérieure à 4 p. 100. Ainsi, les dernières prévisions évaluent déjà à 4,3 p. 100 l'augmentation moyenne du prix de la production intérieure brute en 1971, augmentation qui est elle-même cohérente avec un glissement des prix de détail de 4,8 p. 100 en cours d'année. Or, comme on le sait, ceux-ci ont déjà augmenté de 2,1 p. 100 depuis janvier 1971.

Par ailleurs, la prévision fait apparaître une hausse relative des prix à la consommation assez importante : 3,6 p. 100 contre 2,9 p. 100 pour la production intérieure brute, alors que, pendant les cinq dernières années, l'évolution des deux indicateurs avait été sensiblement parallèle. En compensation, les prix des investissements productifs et des investissements en logements devraient augmenter moins rapidement que celui de la production intérieure brute. Cette distorsion risquerait de s'aggraver au cas où l'inflation ne pourrait être maîtrisée.

On peut donc considérer, étant donné cette situation et les incertitudes qui pèsent sur l'évolution du système monétaire international, que l'objectif choisi est ambitieux. Mais on doit aussi le considérer comme possible, je dirai même comme nécessaire, car il est évident que le dérapage des prix est susceptible de remettre en cause la quasi-totalité des options retenues. A cet égard, on ne peut que regretter le comportement nominaliste de nos agents économiques.

Les grands équilibres du VI^e Plan marquent donc, par rapport au V^e Plan, une approche plus fine. Judicieusement choisis, les objectifs ont été clairement définis dans un certain nombre de secteurs. Ils sont ambitieux. Choix réfléchi pour préserver les grands équilibres et les options essentielles, le Plan assurera le développement harmonieux de l'économie et l'essor de toutes les catégories sociales.

Alors, mesdames, messieurs, que valent, après cette démonstration chiffrée que vous me pardonnerez, les critiques faciles

émises ici ou là émanant le plus souvent d'incompétences notoires, d'irresponsables héritiers du « il n'y a qu'à, mais », d'agitateurs animés par la seule volonté de détruire ? Rien, ou si peu.

M. le Premier ministre a cité hier quatre chiffres qui méritent d'être rappelés car ils découlent en droite ligne de l'analyse précédente.

En cinq ans, la production se sera accrue de plus d'un tiers, les consommations individuelles de plus d'un quart, les transferts sociaux de près de la moitié et les équipements collectifs de plus de la moitié.

A ceux qui prétendent que ce Plan est incertain, qu'on en discerne mal l'ossature, qu'il serait approximatif plus que volontariste, je crois avoir démontré le contraire et leur avoir prouvé, chiffres en main...

M. Gabriel Vancalster. Ce sont de mauvais chiffres !

M. Bernard Lebas. Nous n'avons pas les mêmes sources !

Je crois leur avoir prouvé, disais-je, chiffres en main, la concrétisation des grandes options qui l'inspirent : une industrialisation portant notre appareil de production à la hauteur des exigences de la compétition internationale ; une expansion soutenue, la plus forte du monde, n'entraînant ni mutations trop accélérées, et donc insupportables, ni remise en cause des équilibres fondamentaux ; des investissements productifs, des équipements collectifs jamais atteints ; un rééquilibrage de toutes ces régions, souvent espéré, jamais programmé ; de meilleures conditions de vie pour les Français, qu'il s'agisse de leur logement, de leur consommation, de la valorisation de leur épargne, de leurs loisirs, de leurs moyens de communication, de leurs éducation et de leur formation, bref, de tout ce qui fait la qualité de la vie dans les véritables démocraties.

L'emploi, tant en qualité qu'en quantité, le pouvoir d'achat, les rémunérations et les revenus, notamment ceux des plus modestes et des plus déshérités, trouvent dans ce VI^e Plan l'expression de la solidarité nationale dans des solutions concrètes.

Tout cela ne constitue-t-il pas la grande ambition de la France ? Mais elle ne sera réalisée que par tous les Français, car elle est leur « ardente obligation ».

Ambitieux, mais réaliste, à la portée des Français et de la France en dépit d'un contexte international difficile et mouvant, tel est ce VI^e Plan, instrument du progrès des hommes, seule cause qui vaille. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)

M. le président. La parole est à M. Bouloche.

M. André Bouloche. Monsieur le ministre, mesdames, messieurs, la chronologie des rapports entre le Parlement et le Plan est véritablement étrange.

Il y a un an, nous débattons des options. Aujourd'hui, nous débattons du Plan lui-même. Mais, dans l'intervalle, la période d'exécution de ce Plan a commencé le 1^{er} janvier, alors que nous ne l'avons pas adopté, et le véritable débat sur les options — pas celui sur le taux de croissance mais celui sur le choix à opérer entre développement industriel et équipement collectif — a eu lieu loin de nos travées, du public et des projecteurs, dans les cabinets des ministres et les salons de Matignon et de l'Élysée.

Dans l'intervalle aussi, l'Assemblée a adopté un budget, pour la première année du Plan, qui n'est pas conforme à ses options. Je n'en veux pour preuve que le fait que l'exécution de ce budget conduira à une augmentation en volume des investissements des administrations de 4,9 p. 100, alors que le rythme prévu par le Plan est de 7,8 p. 100.

Il s'est aussi produit un événement significatif qui n'est pas sans rapport avec les précédents : c'est le retrait des représentants de plusieurs centrales ouvrières des commissions du Plan, retrait qui exprime une totale perte de confiance de la part de ceux qui avaient souhaité qu'il y ait un Plan et qu'il serve l'intérêt général — ils ne sont pas nombreux et ils ont notre appui — retrait qui constitue un échec grave pour la politique gouvernementale de concertation.

Je n'insisterai pas sur les conditions déplorables du travail parlementaire ; elles sont tellement évidentes que tout le monde en convient. Je dirai simplement que, tant que le Gouvernement se réservera le monopole des moyens de travail et des collaborateurs hautement qualifiés que le sujet réclame, le contrôle parlementaire restera une fiction et les quelques modifications avec lesquelles le Plan sera adopté n'y changeront rien.

Il convient véritablement de dénoncer l'hypocrisie qui consiste à baptiser « discussion démocratique » un débat dans lequel nous sommes les uns et les autres submergés sous un véritable flot de rapports, écrits dans une langue qui n'a que de lointains rapports avec celle de Montesquieu, où les options sont soigneusement cachées, où les vœux pieux et les déclarations de bonnes

intentions abondent, sans que les moyens de les réaliser soient précisés et dont le document principal présente la caractéristique étrange, pour un plan, de ne comporter qu'un nombre incroyablement faible d'éléments quantitatifs, présentés d'ailleurs en ordre dispersé.

Il faut aller jusqu'à une lointaine annexe pour trouver quelques tableaux fixant des objectifs chiffrés, comme si le Gouvernement, qui devrait donner l'exemple à propos de ce qu'une haute autorité a qualifié d'« engagement solennel de la nation envers elle-même », craignait de prendre le moindre engagement pour ce qui le concerne.

L'impression de manque de sérieux qui, malgré l'abondance de la documentation distribuée, se dégage de toutes ces constatations, est encore aggravée par le fait qu'aucun effort n'a été tenté pour analyser les causes de l'échec du V^e Plan.

Comme il serait simpliste, et inexact, de considérer que les événements de mai 1968 en constituent la cause unique, ou même une des causes principales, les risques d'un nouvel échec, qui sont grands, paraissent ainsi pris par le Gouvernement avec une résignation — pour ne pas dire avec une légèreté — tout à fait regrettable.

Dans le document de base qui nous est soumis, il y a deux sortes de données entre lesquelles la relation n'est d'ailleurs pas évidente : des normes et des programmes.

Les normes sont fondamentales, car tous les programmes sont conditionnés par leur réalisation. Il convient de s'interroger sur leur valeur et sur leur chance d'être effectivement tenues.

En matière d'échanges extérieurs, un excédent considérable, se montant à quinze milliards de francs, est attendu au titre des échanges industriels.

Cela n'est pas impossible, mais difficile, et repose sur la bonne volonté des industriels et le parti qui est fait sur leur dynamisme. Cela dépend aussi, à l'évidence, du contexte international. Le Gouvernement ne semble malheureusement avoir à ce sujet aucune conception de ce qu'il faudrait faire pour amener l'économie mondiale à s'ordonner de façon telle que nous puissions établir nos propres prévisions avec un minimum de chances de les voir se réaliser.

Mais la conception de « la France seule » est encore trop forte pour que notre pays ait développé une doctrine dépassant les frontières de l'hexagone, alors que l'existence de sociétés multinationales, toujours plus nombreuses, pose des questions qui appellent des réponses globales.

La recherche d'une position nette exportatrice de capitaux apparaît à la lecture du document sur les choix, comme elle figurerait dans le rapport sur les options. Une telle ambition est-elle raisonnable et la sagesse ne voudrait-elle pas que nous cherchions à être, pour quelques temps au moins, importateurs, tant que notre démographie et, en particulier, le rapport des inactifs sur les actifs joueront en notre défaveur ?

En matière d'emploi, il ne suffit pas d'exprimer de bonnes intentions pour résoudre le problème. Le fait de prévoir 345.000 chômeurs en fin de Plan est déjà condamnable. Mais la création de 250.000 emplois seulement dans l'industrie, alors que 1.450.000 créations sont prévues, est proprement inadmissible. Même s'il y a une amélioration par rapport aux tendances passées, une telle préférence donnée au secteur tertiaire est en contradiction avec un plan auquel on prétend donner pour moteur principal l'industrialisation. La nécessité de rendre le travail industriel plus rémunérateur et plus attrayant est cependant certaine, mais elle suppose de la part des entreprises des efforts qu'elles ne sont manifestement pas prêtes à faire.

Dans le domaine des prix, même les plus chauds partisans des thèses gouvernementales qualifient les prévisions d'irréalistes. Camouflée derrière une multitude d'indices différents, l'hypothèse d'une croissance moyenne de 3,2 p. 100 — encore vient-on de beaucoup plus bas — est d'ores et déjà contredite par la cruelle réalité, et son maintien constitue une manifestation parmi beaucoup d'autres du scepticisme du Gouvernement à l'égard du Plan qu'il nous présente.

Il en est réduit à supposer de la manière la plus arbitraire que la hausse des prix sera beaucoup plus faible en fin de plan qu'au début. Certes, toutes les hypothèses peuvent être échauffées, mais vous admettez, mes chers collègues, que, dans le climat international actuel, l'hypothèse inverse aurait tout autant de chances de se réaliser, et que seule l'extrapolation de la tendance générale actuelle serait honnête.

Il faut d'ailleurs admirer la persévérance du ministre de l'économie et des finances qui continue à faire des prévisions en matière de prix et même à prendre des engagements alors que les événements lui donnent régulièrement tort. Une telle continuité dans l'erreur ne peut être le produit du seul hasard. Elle est profondément nuisible à la planification.

S'agissant des salaires, il est sans doute également difficile de faire des pronostics, mais il est bon que les travailleurs sachent que les prévisions pour 1971 conduisent à une hausse des prix

plus forte et à une hausse des salaires plus faible qu'en 1970, que sur l'ensemble de la durée du Plan, le taux de croissance du salaire moyen est prévu inférieur de plus de 2 p. 100 à celui de la production intérieure brute, évalué à 5,9 p. 100 et cela malgré toutes les bonnes intentions verbales, mais sans sanction, exprimées dans le Plan par le Gouvernement.

Pour ce qui a trait aux finances publiques, le relatif optimisme du rapport est contredit par les déclarations du représentant du ministre de l'économie et des finances à la commission de l'économie générale et du financement aux termes desquelles la traduction budgétaire du rapport sur les options entraînerait un découvert de 18 à 20 milliards de francs.

Pour sortir de cette impasse, le Gouvernement a adopté les positions les moins cohérentes et les plus irréalistes. On ne voit pas, en effet, sur quoi il se fonde pour adopter une hypothèse de baisse ou de quasi-stabilisation de la pression fiscale globale : tous les pays occidentaux savent que l'accroissement de cette pression globale est inéluctable.

En France, il convient, en premier lieu, de mettre un terme aux faveurs dont jouissent légalement les sociétés et l'épargne, toutes dimensions confondues, et de se préoccuper de combattre cette inégalité fiscale contre laquelle il a été, jusqu'à présent, mis en œuvre plus de salive que d'énergie.

Après les normes, les programmes.

Une première constatation frappe : c'est la multiplicité des concepts en matière de financement des équipements publics. Enveloppes globales, enveloppes fonctionnelles, déclarations de priorité, programmes finalisés forment une mosaïque apparemment plus variée que cohérente, au sujet de laquelle une question se pose, en priorité : où est, dans tout cela, l'engagement de l'Etat ? C'est extrêmement important parce que l'avenir des équipements collectifs pour cinq ans est subordonné à la réponse à cette question.

En fait, malgré toutes les protestations officielles, on peut avoir les plus vives inquiétudes sur les chances de rattraper le retard considérable que nous avons pris dans ce domaine par les insuffisances des plans précédents et la non-exécution du V^e Plan.

En effet, le taux, en volume, pour le IV^e et le V^e Plan était de 10,4 p. 100 et les options du VI^e Plan avaient fixé une fourchette très insuffisante, de 8,5 p. 100 à 10 p. 100, car le taux souhaitable, estime-t-on, se situe entre 15 p. 100 et 17 p. 100.

Mais, actuellement, la fourchette n'est plus que de 8 p. 100 à 9 p. 100 ce qui, si l'on fait abstraction des télécommunications pour lesquelles un effort important est devenu d'une nécessité criante, ramène le taux réel de croissance entre 6 p. 100 et 7 p. 100.

A cet amenuisement catastrophique, il faut ajouter que la hausse des prix joue contre les équipements collectifs, car ces derniers sont conditionnés par le budget qui est un document établi en valeur et non en volume. Les investissements sont d'autant plus pénalisés que la hausse des prix, en cours d'année, est plus forte.

L'examen des programmes pris un à un fait apparaître beaucoup d'insuffisances.

C'est ainsi que, pour ne prendre qu'un seul exemple, celui du logement, le taux de croissance retenu est de 4,6 p. 100 annuellement, alors que le taux moyen a été de 5,4 p. 100 entre 1965 et 1970.

Encore faudrait-il tenir compte du phénomène de la multiplication des résidences secondaires, mal retracé par les statistiques, mais qui vient encore aggraver la situation et diminuer le nombre des logements mis chaque année à la disposition des mal-logés ou des nouveaux demandeurs.

En face de la situation déplorable du logement et des équipements collectifs, l'impératif industriel va-t-il doter enfin notre pays de cet appareil de production puissant et harmonieusement équilibré, qui permette à notre économie de ne pas dépendre plus du monde extérieur que le monde extérieur ne dépend d'elle ? Rien n'est moins certain.

En effet, si l'accent est mis sur la croissance industrielle, aucune mesure précise de sélectivité ne permettra de faire porter l'effort national sur telle branche de l'industrie plutôt que sur telle autre. Le mythe de la libre entreprise et de la non-intervention de l'Etat interdit à ce dernier de faire autre chose que de créer un environnement favorable.

Il n'est cependant pas indifférent que ce soit l'activité des matériaux de construction ou des appareils de laboratoires qui se développe plutôt que la production des machines à sous ou des rasoirs électriques.

Certes, il existe des secteurs prioritaires de l'industrie, mais le Plan est étonnamment discret sur ce point, et la question que j'ai posée il y a un an pour savoir quelles seraient les facilités offertes à ces secteurs est toujours sans réponse, sans doute parce que le financement des actions à entreprendre n'a pas été dégagé.

Ce n'est donc pas à tort qu'on a parlé d'« industrialisation sauvage », et c'est la doctrine que vous préconisez qui vous interdit de vous engager dans une autre voie.

C'est sans doute sur les valeurs politiques, humaines et morales qui sous-tendent le Plan que les divergences entre nos conceptions et celles du Gouvernement sont les plus fortes. Nous ne croyons pas que le but le plus urgent à assigner à la France soit de dissuader toute agression parce que cela ne dépend guère de nous, ni de « franchir le seuil de la véritable puissance économique », parce qu'il n'existe pas de définition à ce seuil.

Nous pensons que parler de la « volonté de mieux vivre des Français » n'a pas de sens, parce que tous les Français n'ont pas la même conception de la façon de vivre mieux et que cette préoccupation n'a de valeur que si elle concerne d'abord ceux qui vivent le moins bien, ce qui n'est manifestement pas l'idée des rédacteurs du Plan.

Il est révélateur que le rédacteur des choix du VI^e Plan ait commencé par fixer d'abord comme objectif « une croissance forte et équilibrée » pour se demander seulement ensuite, dans un deuxième chapitre : « la croissance, pour quoi faire ? ».

Pour nous, la croissance industrielle ou autre n'est pas une fin en soi car la seule finalité se trouve en l'homme et en chaque homme.

Un plan ne doit pas, en effet, être imposé à une nation. « Ardente obligation » certes, mais d'autant plus ardente qu'elle a été démocratiquement élaborée. Le but étant d'orienter l'avenir commun dans le sens de la volonté des citoyens, compte tenu des possibilités de la nation, la volonté des citoyens ne saurait être laissée de côté et elle est fonction du mode de vie qu'ils connaissent et qu'ils subissent.

Que constatent actuellement les Français ? D'abord, qu'ils se trouvent dans un monde de plus en plus invivable malgré le perfectionnement technique et même en partie à cause de lui. Comment faire donc pour rendre ce monde plus vivable, plus accueillant ?

Ils constatent ensuite qu'ils sont dans une société de plus en plus injuste, où l'inégalité triomphante s'étale cyniquement, où celui qui possède reçoit constamment plus, alors que celui qui a le moins reçoit juste de quoi se maintenir. La France est un des pays d'Europe où l'inégalité est la plus accentuée, et les moyens de la réduire ne devraient pas manquer.

Ils constatent enfin que la société moderne écrase de plus en plus toute personnalité, que la responsabilité est réservée à un petit nombre et ils se demandent comment restaurer et développer ce minimum de dignité humaine sans lequel la vie perd son sens.

Les questions que les Français se posent avec le plus d'insistance n'ont donc trait ni à la stratégie tous azimuts ni au taux de croissance. Elles constituent cependant le fond du problème.

Votre plan y apporte-t-il des réponses ? Il suffit de l'interroger.

Dans le domaine du mieux-vivre, qui correspond à la première question, on trouve de nombreuses déclarations d'intention. Mais la priorité donnée en tout et partout à l'industrialisation, qui se traduit par un véritable « impérialisme industriel », s'oppose à la réalisation de ces intentions.

Ce qui permettrait de vivre mieux, ce sont les transports en commun, les hôpitaux, les écoles, les stades, les maisons de jeunes, les trottoirs, les égouts, tout ce qui constitue les équipements publics qui sont sacrifiés par le Plan, il faut le répéter, parce que le Gouvernement s'obstine à soutenir le contraire, sachant bien que les comptes ne se feront que dans cinq ans.

Vivre mieux, c'est trouver en beaucoup plus grand nombre des logements de qualité de manière que le droit au logement devienne une réalité, que les jeunes ménages aient un toit, que ceux qui veulent construire le puissent. Mais, au lieu de s'orienter résolument vers un objectif de 700.000 logements par an qui donnerait un sens nouveau au Plan, on piétine sur des objectifs insuffisants et mal répartis entre les différentes catégories.

Vivre mieux, c'est le plein et le meilleur emploi. Mais même pour limiter le nombre des chômeurs à 345.000 en fin de Plan, il faut prévoir un vaste effort en matière de formation professionnelle pour réduire le chômage technologique. L'effort à entreprendre est considérable et exigerait des investissements importants que l'on ne retrouve pas au chapitre des équipements collectifs.

Enfin, vivre mieux, c'est travailler sur une semaine qui cesse d'être la plus longue d'Europe occidentale, c'est s'orienter résolument vers un retour progressif aux quarante heures. Peut-on parler de retour progressif quand le Plan nous propose — sans beaucoup de conviction d'ailleurs — une diminution de la durée hebdomadaire du travail de dix-huit minutes par an ?

Ce n'est guère sérieux. Mais ce qui l'est encore moins, c'est la désinvolture avec laquelle le Plan dispose de la revendication exprimée par les organisations syndicales à propos de l'abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite. Quelques phrases, une pointe d'ironie suffisent à exécuter cette revendication à laquelle les travailleurs sont si attachés. Certes, elle pose de nombreux problèmes mais il faudra bien les régler dans le cadre d'un rééquilibrage entre les divers âges de la vie. Cela conduira à des modifications du taux des retraites, à un élargissement des facultés offertes aux travailleurs. Cela conduira aussi à des modifications importantes des postes de travail dans les entreprises, donc de leur organisation.

Tout cela n'est pas d'un règlement aisé, mais à quoi servirait le Plan si ce n'était à régler ce genre de problèmes complexes ?

Ni dans le domaine quantitatif, ni dans le domaine qualitatif, le Plan ne répond donc à l'aspiration des Français vers une vie moins exténuante et vers un environnement plus accueillant.

En va-t-il autrement s'agissant de la lutte contre l'inégalité qui caractérise notre société ? Nullement, car si l'on trouve dans ce domaine comme dans tous les autres des protestations de bonne volonté, rien n'est fait de positif pour satisfaire la revendication fondamentale vers plus de justice et de solidarité.

Rien de surprenant à cela puisqu'il faudrait toucher aux catégories privilégiées et que ce sont elles qui, en fait, détiennent aujourd'hui le pouvoir en France.

C'est ainsi que l'on constate que le Plan ne contient aucune disposition qui s'attaque à deux états de choses qui constituent dans notre pays un objet de scandale permanent : la spéculation foncière et la fraude fiscale. Dans ce dernier domaine, il n'y a même pas la définition d'une politique fiscale, mais seulement l'énumération d'aménagements de la fiscalité existante.

D'ailleurs, le Plan lui-même, loin de se donner pour but d'apporter un remède à l'inégalité — ce qui devrait être un de ses principaux ressorts — ne fera que l'accroître, car il est en retrait sur le V^e Plan et refuse d'apporter une garantie quelconque à un partage équitable des fruits de l'expansion.

De plus, rien n'est fait pour refermer un éventail des salaires actuellement trop ouvert et pour faire progresser le S. M. I. C. plus rapidement que la moyenne des salaires, ce qui constituerait une mesure d'équité appréciable, mais serait en contradiction avec la réhabilitation du profit.

Enfin, sur le chapitre de la dignité et de la responsabilité de l'individu, revendications qualitatives qui occupent cependant une place importante, le plan est muet.

Sans doute, les préoccupations des rédacteurs étaient-elles trop exclusivement tournées vers le service de l'économie capitaliste pour être sensibles à ces considérations. Au reste, on est frappé de voir de quel mépris pour la main-d'œuvre, considérée comme une vulgaire matière première acquise sur le marché au prix le plus bas, témoigne la rédaction du Plan.

Si le Plan n'apporte ainsi aucune réponse aux interrogations qualitativement les plus valables des citoyens, cela tient sans doute à ce qu'il est plus déshumanisé que ne l'a été aucun de ses prédécesseurs. L'apologie du système capitaliste qui contient le document sur les choix est à ce sujet révélateur. Ce n'est pas de son rédacteur qu'il faut attendre des égards pour ceux qui se trouvent pris et broyés dans l'engrenage de la machine capitaliste. Une planification humaniste se préoccuperait de ces victimes d'une évolution anarchique que sont, par exemple, certaines catégories d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants. Des structures de reconversion et d'accueil seraient instituées, la solidarité nationale mise en jeu, et cela même au prix d'un effort financier important car une société en mouvement doit se préoccuper de ceux de ses membres qui sont les victimes de son mouvement. Mais une telle action serait difficilement compatible avec les conceptions du rapport, qui relèvent de l'idéologie capitaliste la plus naïve. On y trouve, en particulier, une curieuse assimilation entre le marché et la concurrence d'une part et le capitalisme privé d'autre part.

En réalité, le marché n'est pas un apanage exclusif du capitalisme ; nous estimons, quant à nous, qu'il constitue un mécanisme utile et même nécessaire qui n'est nullement incompatible avec le développement de la propriété publique. C'est l'expansion ordonnée de celle-ci qui devrait, au contraire, être une des bases d'un plan efficace.

En fait, il est inexact de poser, comme le faisait hier M. le Premier ministre, le dilemme entre la planification totalitaire et bureaucratique et le fantôme de Plan qui nous est proposé. Ce ne sont pas les seules solutions, et celles que nous préconisons ne se réfèrent ni à l'un ni à l'autre système.

Une planification doit avoir des moyens. Vous renoncez à tous ceux dont vous disposez, et l'Institut de développement industriel lui-même a renoncé à être le puissant moyen d'orientation qu'il aurait dû constituer.

Une planification doit être démocratique et ne pas faire l'objet par le Parlement d'une simple ratification qui constitue, en fait, un contrat d'adhésion. Tant que le Parlement sera écarté du travail des commissions, il ne pourra se considérer comme associé à la préparation et sa consultation restera formelle.

Le Plan doit prévoir et résoudre les conflits de notre société et non pas les organiser. Il doit rechercher des équilibres, non pas seulement économiques et arithmétiques, mais aussi sociologiques et humains. Il doit tenir compte des facteurs quantitatifs que lui fournit la comptabilité nationale, mais aussi des facteurs qualitatifs et même irrationnels, parce qu'il doit former un tout à l'image de l'homme pour lequel il est fait.

Dans ce domaine, votre document est d'une grande indigence, parce que votre seul souci a été l'économie et non pas les valeurs humaines.

Vous préconisez l'industrialisation et nous vous suivons sur ce terrain, car notre pays en a besoin, mais vous avez tort de vous fixer pour but l'industrialisation pour l'industrialisation et la croissance pour la croissance.

M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. Cela n'a jamais été le cas.

M. André Bouloche. L'une et l'autre ne sont que des moyens à mettre au service de l'humanisation de notre vie en société, d'où la nécessité d'une priorité véritable à donner aux équipements collectifs. N'oublions pas que, dans le V^e Plan, la première priorité était donnée à l'éducation et qu'elle est maintenant mise sur l'industrialisation. Une telle substitution mérite réflexion.

Une autre action d'équilibre devrait viser le milieu, la décentralisation et l'aménagement du territoire considérés non pas à travers les facilités à apporter à l'industrie, mais à travers l'humanisation du cadre de vie. La finalité des villes devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie.

Tout cela suppose aussi une véritable réforme des finances locales, aboutissant à un nouveau partage des ressources entre l'Etat et les collectivités locales, et l'on ne trouve malheureusement dans le Plan aucune trace d'une telle réforme.

Mais les silences du Plan sur des points importants sont si nombreux que je ne saurais prétendre les énumérer tous.

Je dirai pour conclure que si le projet qui nous est soumis répond sans doute aux préoccupations du Gouvernement, il ne rencontre pas celles de la majorité des Français et encore moins celles des travailleurs.

Il contient des choix, ceux de la classe au pouvoir, mais, comme ces choix sont désagréables pour le plus grand nombre, ils sont généralement camouflés.

Le premier de ces choix, c'est la déplanification, la renonciation à un plan. La pseudo-planification qui subsiste ne constitue qu'un écran de fumée destiné à masquer une politique économique préférentielle bien précise.

Le Gouvernement ne ménage pas les preuves de son scepticisme profond à l'égard des objectifs qu'il propose au pays. On ne trouve d'ailleurs aucun effort de prospective, alors que cela avait été le cas avec « l'horizon 1985 » du V^e Plan. En fait, la planification dite « à la française », qui fut en son temps un sujet de fierté pour notre pays, va à la dérive. Derrière ce qui n'est plus qu'un décor qu'on a revêtu de brillantes couleurs pour le présenter au peuple, la politique économique est tout entière subordonnée à la croissance industrielle indiscriminée, ce qui signifie que l'intérêt de tous les citoyens passe après celui de la classe possédante. Même la recherche se trouve soumise à cet impératif. Quant à l'avenir de notre pays, il se trouve purement et simplement assujéti à un développement industriel spontané que le Gouvernement ne veut manifestement pas se donner les moyens d'infléchir.

Le caractère conservateur des normes et des objectifs du Plan découle à l'évidence de telles constatations, et on ne pouvait s'attendre qu'il comportât la moindre novation significative des structures actuelles, qu'il s'agisse de celles des revenus, de la hiérarchie, de l'économie ou du pouvoir politique.

Aucun effort n'a été fait pour analyser les conflits sociaux actuels afin d'en percevoir les motivations profondes. L'attitude, à leur égard, est restée celle qui régnait il y a quarante ans. Aussi, les problèmes fondamentaux de la démocratie économique, du pouvoir dans l'entreprise ne sont-ils même pas effleurés par le VI^e Plan.

En réalité, le problème est politique, et n'est même que cela. Car ce Plan, même dans le système économique actuel, pouvait être amélioré, il aurait pu amorcer certaines transformations, remédier à certaines injustices. Mais ce à quoi nous assistons en ce moment, c'est à une réaction de rejet exercée par le capitalisme libéral à l'encontre de toute planification normative.

La question de la compatibilité du capitalisme et du Plan a été longtemps posée. La réponse est en passe d'être donnée : il n'y a pas de planification véritable, pas d'effort concerté pour

aller vers un avenir décidé en commun en dehors du socialisme, c'est-à-dire du retour à la collectivité des grands moyens de production.

A ce stade, le débat est très clair, et le document soumis au Parlement ne saurait être transformé par des améliorations de détail, fût-ce sur des points importants. C'est pourquoi nous n'avons déposé aucun amendement au texte.

Monsieur le ministre, il est de bon ton de dire aujourd'hui que la lutte des classes est dépassée. Nous avons toujours soutenu qu'elle ne l'était pas. Nous pouvons remercier aujourd'hui le Gouvernement de l'appui qu'il apporte à notre thèse. Le texte que vous nous soumettez exprime en effet avec la plus grande netteté, tant dans sa forme que dans son fond, l'asservissement de l'économie aux grands intérêts du capital, la domination de classe exercée par la minorité de possédants qui nous gouvernent, sur les travailleurs et l'ensemble du peuple de notre pays. (Applaudissements sur les bancs des groupes socialistes et communistes.)

Le groupe socialiste votera contre le projet de loi portant approbation du VI^e Plan. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. le président. La parole est à M. Dijoud.

M. Paul Dijoud. Hier, introduisant le VI^e Plan, M. le Premier ministre a mis en évidence l'importance du débat qui nous réunit.

Les objectifs et les choix que nous arrêtons en ce moment engageront pour cinq ans l'avenir de chaque famille, de chaque groupe social, de chaque entreprise.

Les républicains indépendants, qui m'ont délégué à cette tribune, sont convaincus que si le Plan devait échouer, ce serait non pas l'échec du Gouvernement et de la majorité, mais l'échec de tous les Français.

Plus encore que ceux qui l'ont précédé, le VI^e Plan propose au pays — c'est notre conviction — des choix difficiles, des sacrifices réels et des efforts soutenus. Il ne remet pas en cause, cependant, le caractère libéral de notre progrès économique et politique.

Le problème fondamental que l'on doit, dans ces conditions, se poser, est de savoir si notre société est assez vivante, assez créatrice pour se transformer profondément sans contraintes et sans sanctions. C'est un problème grave.

C'est donc, monsieur le ministre, mes chers collègues, à une révision d'ensemble de nos actes et de nos conceptions que nous invite le VI^e Plan.

Nous en mesurerons pleinement l'enjeu d'abord en observant le contenu du Plan, ensuite en évaluant sa portée, enfin en nous interrogeant sur sa signification.

D'abord le contenu du Plan. Il est ambitieux — cela a déjà été souligné de nombreuses fois mais nous n'y reviendrons jamais assez — parce qu'il préconise une accélération de l'expansion et parce qu'il contient des choix difficiles.

Le choix le plus difficile, le choix fondamental, c'est l'effort d'équipement industriel sans précédent qui est proposé au pays. Les chiffres de cet effort ont été mis en évidence : un taux d'expansion de la production industrielle de 7,5 p. 100 par an, qui permettra de doubler notre potentiel en dix ans, un taux de croissance de la production intérieure brute de près de 6 p. 100.

Excepté le Japon, aucun pays développé du monde ne connaît un taux d'expansion aussi élevé et nous-mêmes, à aucun moment de notre histoire, nous n'avons visé un tel objectif.

Un effort particulier est prévu en faveur de l'investissement productif, base de l'industrialisation.

Ce choix d'un développement industriel accéléré n'est pas — contrairement à ce que certains voudraient laisser croire — l'expression d'une volonté de puissance ou de luxe. Il correspond à une nécessité.

Notre économie est actuellement à un tournant, celui de l'intégration européenne. Or chacun sait, en effet, que la Communauté économique européenne est en voie d'élargissement.

La réponse du Gouvernement à ceux qui craignent que l'économie française ne connaisse des lendemains difficiles, c'est cet effort d'industrialisation sans précédent.

L'industrialisation est aussi le seul moyen de favoriser une élévation rapide du niveau de vie, lequel doublera en quinze ans, même si l'on tient compte de l'effort d'équipement demandé aux Français.

On oublie trop souvent que l'équipement industriel est la clef de la prospérité et, partant, de l'élévation du niveau de vie, et qu'il n'est pas d'élévation durable du niveau de vie sans une progression rapide de toute l'économie nationale.

Ce choix en faveur de l'industrialisation, qui domine l'ensemble des autres choix du Plan, s'accompagne d'un effort particulier pour établir des priorités dans les besoins à satisfaire.

La première priorité est le plein emploi. Nous refusons — et vous l'avez précisé une nouvelle fois hier, monsieur le ministre

— d'admettre ce que l'on a appelé un « volant du chômage ». Ce n'est pas, ce ne sera jamais la doctrine de la majorité ni celle du Gouvernement.

Le Plan prévoit la création d'un million d'emplois, dont 250.000 dans l'industrie. Ces chiffres doivent inciter à la méditation ceux qui n'ont pas confiance dans l'avenir du pays et dans les ambitions que nous proposons à la nation.

La deuxième priorité est le renforcement de la solidarité en faveur des plus faibles.

La troisième priorité est l'ébauche d'une politique du cadre de vie. Les républicains indépendants ont noté dans le Plan un effort pour définir ce qui pourrait être une politique d'amélioration du cadre de vie. Vous y êtes vous-même, monsieur le ministre, longuement revenu hier. Mais il ne peut s'agir que d'une ébauche. Le V^e Plan a marqué le désir du Gouvernement et de la majorité d'introduire la notion d'environnement dans la vie nationale. C'est une préoccupation propre, non seulement à la France, mais à tous les pays industrialisés, et nous souhaitons vivement que cette politique du cadre de vie se précise et se concrétise rapidement.

En quatrième lieu, il convient d'accorder une priorité raisonnable aux équipements collectifs. Certains se sont étonnés qu'ils n'aient pas bénéficié des mêmes priorités que les équipements productifs. En fait, il faut bien admettre que certains équipements collectifs sont la clé de l'industrialisation — vous les avez donc prévus ; je pense, en particulier, aux équipements téléphoniques et routiers — les autres ne pouvant être réalisés que dans la mesure, précisément, où la France dispose de moyens économiques et financiers supérieurs. L'industrialisation devient donc ensuite la clé des équipements collectifs.

Enfin, cinquième priorité, le renforcement de l'aménagement du territoire. Ce sujet qui vous est cher, monsieur le ministre — et pour cause — nous est aussi cher à tous car nous traduisons dans cette assemblée les préoccupations des provinces que nous représentons.

Bien sûr, le Plan ne peut être l'addition d'intérêts particuliers ; en aucune façon il ne peut être la somme des aspirations de toutes les classes sociales, de toutes les familles de la nation, de toutes les régions. Le Plan, c'est l'intérêt général et il a bien fallu trancher. Ultérieurement, vous l'avez déclaré, monsieur le ministre, lorsqu'on en viendra à la régionalisation du Plan, on examinera les préoccupations de telle ou telle région, de tel ou tel secteur.

Pouvait-on agir autrement ? Pouvait-on envisager un autre plan ?

En fait, le problème, qui était clair dès le départ, était de savoir si l'industrie allemande ou anglaise financerait notre cadre de vie, dans la mesure où il serait possible d'attendre quelque chose d'elles ; ou bien si nous décidions de prendre en charge nous-mêmes notre industrie, de fournir l'effort nécessaire au moment où il s'impose, c'est-à-dire au moment où les frontières s'ouvrent et où il est indispensable de démontrer que notre économie reste compétitive. C'est le choix que vous avez fait et que fait la majorité.

En fait, si le VI^e Plan est exigeant, il est aussi réaliste et il convient d'y insister. Tout n'était pas possible, il fallait d'abord aller résoudre de l'avant, demander un effort aux Français afin d'assurer la compétitivité pour ne plus revenir sur l'ouverture des frontières.

Mais on ne pouvait agir n'importe comment, parce que de lourdes charges pèsent sur notre expansion, parce que notre économie assume de lourdes responsabilités, en partie héritage d'un passé difficile, incertain, mais nées surtout des transformations de la France.

De sérieuses charges freineront l'expansion pendant le VI^e Plan. Il faut admettre que, pendant plusieurs dizaines d'années, on s'est efforcé de tenir la France à l'écart des changements, de la préserver des influences extérieures.

Depuis 1945, tout se transforme. La France va de l'avant. Depuis dix ans, cette évolution s'est accélérée. Le pays, sous ses yeux, voit se bâtir un monde tout à fait nouveau. C'est d'ailleurs l'explication d'une large part de l'inquiétude de certaines catégories de notre pays. La collectivité doit assumer ces changements explosifs qui vont transformer encore un peu plus notre cadre de vie dans les années qui viennent et nous coûter cher, que dis-je, qui pèsent dès maintenant sur notre expansion économique et ont contraint ceux qui ont choisi le taux d'expansion et, en particulier le taux de progression de notre industrie, à une certaine prudence.

C'est d'abord la charge de l'urbanisation accélérée. Les Français oublient trop souvent que le processus de construction de villes qui s'est déroulé sur cent ans dans d'autres pays modernes s'est réalisé chez nous en vingt ans ou en trente ans. On imagine ce que ce raccourci représente d'efforts collectifs pour aménager les villes et pour construire les logements nécessaires, mais

aussi de spéculation sur les sols, provoquée par les demandes simultanées de terrains à construire.

On sait aussi combien les coûts sociaux de l'équipement des villes sont élevés et combien il est nécessaire d'accroître l'ensemble des efforts pour aménager les villes puisque l'urbanisation s'accéléra.

Nous aurons à porter aussi le poids du maintien en vie de l'espace rural. Il n'est pas question dans les préoccupations du Gouvernement ni dans les objectifs du Plan de limiter à la progression des villes, les objectifs les plus importants, les moyens les plus efficaces. Nous consacrerons aussi aux campagnes, aux zones rurales, un effort important d'équipement. C'est indispensable si l'on veut contrebalancer le poids que représentent, pour les collectivités locales, pour les zones en difficultés, le dépeuplement et l'abandon des activités qui, jusqu'alors, contribuaient à l'équilibre de ces régions.

Enfin, nous aurons à maintenir une agriculture en pleine transformation, qui demeure l'un des espoirs de la nation grâce à l'effort remarquable — à paraître — qu'elle a fourni mais qui représente dans l'immédiat une de nos tâches les plus lourdes, si nous voulons continuer à assurer sa mutation.

Dans les années qui viennent, il reste beaucoup à faire au niveau des structures, de l'organisation professionnelle et de l'organisation économique. Il importe aussi de maintenir en vie certaines zones défavorisées qui attendent de l'Etat, au moins pendant une période limitée, même si elle est restreinte, la compensation du handicap qu'elles subissent.

Ces difficultés, il faut le savoir, sont accrues par une prise de conscience insuffisante des exigences de l'expansion. Les Français ne mesurent pas assez que l'expansion, c'est d'abord une discipline collective librement acceptée, indispensable à tout progrès.

Il est stérile de chercher qui porte la responsabilité des managements à cette discipline. Ce que tout Français soucieux de l'intérêt de son pays doit affirmer, c'est que l'intérêt de tous exige le compromis et la tolérance : chefs d'entreprise, syndicats ou responsables d'administration, chacun porte une part de l'intérêt général.

A cet égard, le VI^e Plan exige que les aspirations de toutes les catégories sociales soient prises en considération et que chacun puisse se faire entendre.

Monsieur le ministre, le groupe des républicains indépendants a une requête à vous présenter ; elle porte sur la politique des revenus. Il est indispensable d'arriver peu à peu à amorcer en France une véritable politique des revenus (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants*), qui repose essentiellement — la tentative est menée avec succès par le Gouvernement — sur le développement de la politique contractuelle des salaires.

A mon sens, la politique des revenus suppose deux exigences.

D'abord, tous les partenaires sociaux doivent utiliser un outil statistique indiscutable. S'il est une réforme qui me tient personnellement à cœur, c'est bien celle-là. Il faut à tout prix que le Gouvernement, les syndicats, toutes les organisations patronales puissent disposer dans leurs échanges de vues et dans leurs négociations d'un outil statistique incontestable, admis par tous et considéré comme indépendant du Gouvernement.

La politique des revenus ne progressera pas sensiblement sans une transformation de l'Institut national de statistiques et d'études économiques en un organisme indépendant des intérêts privés et de l'ensemble des organisations professionnelles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

En second lieu, monsieur le ministre, nous constatons chaque jour qu'un dialogue profitable et durable ne s'instituera avec les organisations représentatives de la classe ouvrière que si le Gouvernement et l'ensemble des administrations admettent peu à peu qu'il ne peut exister un écart durable et profond entre la hausse des prix et la progression des salaires.

Sans revenir à des mécanismes d'indexation trop brutaux et trop rigides, je suis convaincu avec nombre de nos amis, de la nécessité de rechercher un procédé technique permettant de resserrer les liens qui existent dès maintenant entre progression des salaires et niveau des prix. Certes, le salaire minimum interprofessionnel de croissance est un outil de ce resserrage, mais peut-être faudra-t-il en chercher de nouveaux. Seule la hardiesse paiera en ce domaine.

Ambitieux, réaliste, ce plan est-il réalisable ? Pour en assurer l'influence, pour lui donner toute sa portée, il faudra l'élan d'une hardiesse permanente. Durant cinq ans, le grand souci du Gouvernement, des hommes politiques, des organisations professionnelles devrait être de réaliser le Plan. Mais en l'absence de toute contrainte réelle, de toute sanction, il restera d'une application difficile. Dans une économie qui demeure libérale, tout repose sur la valeur des choix qu'il aura opérés, des équilibres qu'il aura dessinés.

Sera-t-il possible de les maintenir ? L'option fondamentale est celle de l'industrialisation, et à certain rythme. Celui-ci sera-t-il respecté ?

Industrialiser la France à cette cadence, c'est d'abord accentuer, transformer, moderniser, adapter notre effort d'exportation. L'équilibre de notre balance des paiements — et même un léger excédent — est une condition indispensable de la réalisation du Plan et du maintien d'une croissance rapide car en l'absence d'un équilibre de nos échanges avec l'étranger, le Gouvernement serait conduit à prendre des mesures de redressement analogues à celles que nous voyons appliquées dans les pays voisins. Or, sauf à remettre en question son indépendance financière, on ne peut vivre d'expédients et d'emprunts à l'étranger.

Mais il est difficile de modérer les importations sans gêner les entreprises ni remettre en cause la construction de l'Europe : des engagements ont été pris et nous dépendons de l'étranger pour certains approvisionnements.

Il sera également difficile de redresser la situation de nos comptes de « services », qui concernent les transports, les assurances, le tourisme. Néanmoins, il faudra s'efforcer d'en diminuer le déficit.

Nous sommes un peu déçus que le VI^e Plan ne soit pas plus compétitif dans le domaine du tourisme où la France dispose — notamment avec le tourisme d'hiver — d'un capital exceptionnel qu'il faut exploiter.

Dès lors, on constate que les objectifs du VI^e Plan reposent essentiellement sur le développement des exportations, qui devrait aboutir à un excédent commercial de 710 millions de francs en 1975.

Monsieur le ministre, vous avez dit qu'il s'agissait d'un pari difficile à tenir. Il sera, en effet, du devoir des entreprises de mettre tout en œuvre pour accélérer la pénétration de leurs produits ou de leurs capitaux sur les marchés étrangers. Le Gouvernement, nous en sommes convaincus, fera, lui aussi, tout ce qu'il doit faire. En matière d'assurances contre les risques politiques, vous le savez, nous sommes très en retard sur nos concurrents.

De plus, les exportations ne se développent pas sans une certaine discipline des prix ; M. le ministre de l'économie et des finances l'a mis en évidence tout à l'heure.

Outre cet effort d'exportation, condition indispensable pour gagner le pari de l'industrialisation, il importe d'exercer une très grande vigilance sur les circuits de financement. Aucun succès n'est possible sans cette vigilance. L'industrialisation exige en effet une mobilisation permanente de l'épargne en faveur des investissements productifs.

Beaucoup a déjà été fait en ce sens grâce au V^e Plan. Mais nous devons maintenir cette préoccupation, car c'est le problème le plus grave auquel nous allons nous heurter. Sa solution est étroitement liée à la recherche d'une plus grande stabilité monétaire et à l'acceptation, par tous les partenaires financiers, du choix de l'industrialisation. C'est vrai pour les banques, pour la Caisse des dépôts et consignations, et pour le Crédit agricole.

Enfin, il faut bien dire que l'équilibre financier français dépend, pour une très large part, de la remise en ordre des circuits monétaires mondiaux.

C'est le sens des efforts entrepris en ce moment par M. Giscard d'Estaing auprès de nos principaux partenaires. Il est imprudent de croire que le commerce mondial pourra se développer dans un climat d'inflation et de spéculation.

Après avoir examiné comment ces deux préoccupations essentielles qui sont les nôtres aujourd'hui pourront faire l'objet de mesures concrètes, voyons maintenant les conditions du maintien des équilibres fondamentaux prévus par le VI^e Plan.

Deux questions se posent : y aura-t-il suffisamment d'hommes disponibles et compétents pour bâtir l'expansion ?

Pourra-t-on réaliser un véritable équilibre monétaire ?

D'abord, y aura-t-il suffisamment d'hommes disponibles et compétents pour bâtir l'expansion ? Vous l'avez dit, monsieur le ministre, c'est là un des points sur lesquels nos préoccupations sont les plus graves. C'est le problème de l'équilibre de la main-d'œuvre.

La formation professionnelle sera-t-elle efficace ? Nous avons voté récemment un texte extrêmement ambitieux et nous sommes persuadés qu'il faut mener cette action de formation professionnelle à une allure particulièrement rapide. Vous avez déclaré que 500.000 personnes étaient actuellement formées et que leur nombre atteindrait 1.700.000 en 1975. Cette politique placera, une fois encore, la France en tête des nations industrialisées.

Le problème de l'âge de la retraite et de la durée du travail revêt en fait deux aspects, et d'abord un aspect social et humain. Tous les Français aspirent à mieux vivre et à abandonner aussi rapidement que possible des tâches souvent pénibles.

Le deuxième aspect est économique. La France est le pays où le rapport entre le chiffre de la population active et celui

de la population inactive est, et demeurera longtemps encore, le plus faible d'Europe.

Il convient, d'avoir ces deux éléments présents à l'esprit lorsqu'on parle de l'âge de la retraite.

Il faut donc être prudent dans ce domaine, mais ne pas négliger pour autant le désir des Français.

Selon moi, trois mesures sont possibles.

En premier lieu, il faut établir une liaison entre les progrès de la productivité et de la formation professionnelle ; et l'abaissement de l'âge de la retraite. Si l'on y parvient, on pourra peut-être abaisser progressivement et d'une façon générale l'âge de la retraite. C'est dans cette voie qu'on doit aller.

En second lieu, il est indispensable d'étudier, secteur par secteur, l'abaissement de l'âge de la retraite en tenant compte de la fatigue réelle des hommes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.*)

Cela nous paraît être un moyen de satisfaire cette aspiration fondamentale des Français.

Enfin, en troisième lieu, il convient de s'orienter vers une certaine liberté de choix en ce qui concerne l'âge de la retraite, en cherchant à revaloriser peu à peu le montant des pensions servies. C'est le sens de l'amendement qui a été déposé par M. Grotteray et M. le rapporteur général. Les républicains indépendants estiment que, dans ce domaine, le Gouvernement devra faire preuve de hardiesse et d'empirisme au cours des cinq années qui viennent.

Il est certain que les Français aspirent à prendre leur retraite plus tôt, lorsque leur métier est pénible. Il ne sera pas possible de leur refuser pendant longtemps cette satisfaction. Aussi devons-nous nous engager dans cette voie, avec prudence mais avec détermination.

Un deuxième équilibre doit être recherché, aussi difficile et aussi incertain, l'équilibre monétaire.

Cet équilibre suppose une certaine discipline en matière de prix. Il est inévitable que les prix montent dans une économie en développement. Tout le monde doit savoir qu'au-delà d'un certain seuil ce glissement devient très rapidement intolérable.

Il est intolérable dans ses conséquences sociales comme dans ses conséquences économiques.

Tout à l'heure, M. le ministre de l'économie et des finances a souligné les difficultés de la situation présente en même temps que notre volonté de les dominer dans un avenir proche.

Les républicains indépendants, comme tous les députés ici présents et comme l'ensemble des Français, souhaitent que la progression des prix soit suivie avec une vigilance particulière. C'est la condition *sine qua non* de la réalisation du VI^e Plan.

En fait, le Plan est exigeant ; il demandera une grande vigilance et beaucoup de détermination. En effet, il a fallu opérer des choix importants. Mais il n'était pas possible de sacrifier les autres objectifs.

D'ailleurs, pouvait-il en être autrement dans un pays qui, en ce moment, reconsidère sa place et sa mission dans le monde, qui a accepté de se transformer aussi profondément et aussi rapidement ?

Telle est la signification précise du VI^e Plan : il reflète très exactement les incertitudes du présent et met en évidence nos tentatives pour sortir de cette période de transition. Ce sera là le dernier point que j'évoquerai.

En effet, le Gouvernement s'est fixé pour but d'opérer cette transition. Il entend donner à la France un nouvel équilibre qui respecte les valeurs auxquelles nous sommes tous attachés, mais qui apporte aussi quelque chose de plus. Il s'agit donc — notre groupe tient à le souligner — d'un plan profondément réformiste dans ses principes et dans ses exigences.

Le Plan constitue d'abord un élément important dans la construction d'une société meilleure, plus juste et où les hommes se sentent plus proches les uns des autres. On en trouve dès maintenant les principes.

Ce sera une société industrielle. Un nombre de plus en plus grand de Français travailleront dans l'industrie, avec tous les inconvénients et tous les avantages que cela comporte. Mais nous devons prendre conscience du fait que les ouvriers ne bénéficieront pas toujours, dans l'esprit des Français comme dans celui de l'administration, de la considération et de l'aide dont ils ont besoin.

Il faut s'attacher à revaloriser la condition ouvrière, à réconcilier avec l'ensemble de la nation cette partie de la population qui a quelquefois le sentiment d'être tenue à l'écart. On doit savoir qu'aux Etats-Unis un ouvrier gagne 20 p. 100 de plus qu'un employé, alors qu'en France c'est l'inverse qui est la règle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs autres bancs.*)

C'est ce qui explique en partie les réticences des jeunes en face des métiers de l'industrie. Cette disparité des revenus doit être peu à peu supprimée. L'ouvrier, qui va être l'élément majeur de notre effort d'industrialisation, doit bénéficier d'une

rémunération proportionnée aux responsabilités que le VI^e Plan lui assigne.

Notre société sera aussi une société urbaine où la ville, grande, moyenne ou petite, constituera le cadre de vie d'un nombre de plus en plus élevé de Français.

Cela signifie qu'il faut donner au logement et à l'aménagement urbain une place de choix dans l'action du Gouvernement : 510.000 logements neufs, dont 315.000 logements sociaux, terminés en 1975 et 250.000 logements anciens aménagés, tel est l'objectif fixé qu'il faudra respecter.

La réforme de la construction est au cœur des réflexions des hommes politiques. Celle qui vient d'être entreprise a séduit ceux qui se sont penchés sur ses principaux éléments, mais les a tout de même laissés un peu sur leur faim. On n'est pas allé assez loin dans cette voie et beaucoup reste à faire.

Dans cette société s'établiront de nouveaux rapports sociaux, notamment au sein de l'entreprise. On s'oriente vers une nouvelle forme de gestion ? Chacun doit comprendre que les travailleurs devront participer, sous une forme ou sous une autre, à la gestion et aux décisions aux côtés des détenteurs du capital et des cadres. Engageons-nous dans cette voie sans réticence et sans peur. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Enfin, ce sera une société nouvelle où la souplesse de fonctionnement des mécanismes économiques rendra possible un effort plus ambitieux pour réformer l'éventail des rémunérations.

Cela est dit dans le Plan et doit être confirmé. Nous n'allons pas vers une égalité absolue, mais vers une plus grande égalité.

Cette société que nous allons bâtir et dont j'ai recensé quelques éléments, effraie certains et enthousiasme d'autres. Il faut aider chaque homme à y trouver sa place et donner à tous les meilleures chances de s'adapter.

Notre première tâche doit être de réorganiser notre système d'éducation et de formation. Pour l'enseignement supérieur, le problème est clair et nous le connaissons bien. La vieille université est morte, avant même 1968. L'ordre ne pose de problèmes qu'à Paris et dans quelques villes de province. Nous ne devons pas nous y arrêter.

Regardons loin en avant ; trouvons avec les étudiants et avec les entreprises qui les emploieront plus tard, ainsi qu'avec les enseignants, les voies d'une autre université.

La réforme engagée par le président Edgar Faure est un point de départ ou plutôt, comme le firent en leur temps les accords de Grenelle, elle tire les conséquences d'une situation et d'un état d'esprit, à un moment donné. Nous devons continuer à chercher à reconstruire et à réformer. Il faut aller plus loin, plus vite. Les républicains indépendants ont tenu à rendre hommage au ministre de l'éducation nationale qui s'emploie à cette tâche avec ténacité et avec passion. Nous lui demandons de poursuivre, de ne pas se décourager malgré les difficultés, car l'ensemble de la France attend de lui qu'il refasse de notre université l'outil privilégié de la formation des élites.

Il faut aussi assurer à notre agriculture une place de premier choix en Europe. C'est une tâche chère au cœur de tous les Français, et d'abord des agriculteurs.

N'oublions pas que le revenu des agriculteurs, qui aurait dû progresser de 4,8 p. 100 par an pendant la période d'exécution du V^e Plan, n'a augmenté en réalité que de 4,1 p. 100. Or notre agriculture constitue une des chances de la France.

Il faut relancer l'aménagement de l'espace rural, élément fondamental de notre progrès.

On l'a déjà dit, il est indispensable que notre société prenne en charge les victimes de l'expansion et des transformations, tous ceux que le progrès pénalise. L'aide aux vieillards, aux handicapés est une priorité établie par le Président de la République. Quant à l'action prévue en faveur de l'enfance inadaptée, il faudra la conduire avec détermination.

En conclusion, je dirai, monsieur le ministre, mes chers collègues, qu'il s'agit d'un plan exigeant et difficile. Le plan n'est pas une promesse ; c'est une proposition faite à la nation, un effort proposé à chacun et à toute la collectivité. Dans l'état actuel des choses, on ne pouvait guère proposer mieux.

Aucun Français ne peut *a priori* s'en désintéresser ni refuser d'y croire. Chaque groupe social, chaque citoyen portera en fait sa part du succès ou de l'échec.

Le Plan n'est pas l'affaire d'une majorité ou d'un gouvernement, c'est l'affaire de tout un peuple, de toute la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. La parole est à M. Cazenave.

M. Franck Cazenave. Monsieur le ministre, mes chers collègues, hier, dans son exposé, le rapporteur général de la commission des finances, disait : « Il y a des ombres qui ne cachent pas les

objectifs du Plan ». Si l'on me demandait de caractériser le Plan d'une simple image, je ne pourrais mieux faire, à mon tour, que de le comparer à un matin d'automne dans nos magnifiques forêts des landes girondines, un matin ni trop froid ni trop chaud, où le sol dégage un léger brouillard qui estompe les formes, en rend imprécis le contour, crée un certain mystère à la fois inquiétant et prometteur.

Certes, c'est une impression personnelle, une façon d'exprimer mes regrets de ne pas voir traduit dans le texte, en propositions hardies, le dynamisme bien connu du Premier ministre, ce qui eût provoqué notre enthousiasme.

Le temps qui m'est imparti étant limité, selon la formule traditionnelle, je me contenterai de souligner, dans le Plan qui nous est soumis, ce qui me paraît critiquable ou susceptible d'amélioration.

Relevons d'abord les insuffisances. A une époque où la publicité est reine, que pouvions-nous dire ?

Nous pouvons affirmer que chacun parle du « Plan » sans en connaître, parce que ses objectifs n'ont pas été suffisamment expliqués, non pas tant par vous, monsieur le ministre, mais par les journaux et par la télévision.

Il semble que ce soit une chasse gardée pour les experts, alors que tous les échelons de la nation sont concernés.

Il est bien de dire que ce sont les grands axes « que la nation s'est assignés à elle-même » ; encore faut-il que tous les membres de la nation en aient été informés et se sentent concernés.

Il serait encourageant de penser qu'à l'occasion de nos débats, la population puisse en être instruite. Il nous appartient d'être donc « pratiques ».

Pour ne prendre qu'un exemple, tout à l'heure, M. le ministre des finances parlait de « l'incitation à l'épargne ». Cette incitation est vaine si l'on n'explique pas mieux les avantages qui en résultent pour tous et si — chacun pensant à lui-même — on n'explique pas l'avantage que l'on peut en tirer, ne serait-ce que par le placement de capitaux dont la Bourse de Paris serait la première bénéficiaire.

Certains sujets sont d'autre part pudiquement réservés : le déplaçonnement de la sécurité sociale et la gestion des caisses de retraites complémentaires dont on ne peut ignorer les difficultés à échéance.

Le texte, rédigé en termes certes choisis, ne permet pas une vulgarisation que, pour notre part, nous estimons souhaitable.

Ma deuxième remarque concerne le Plan lui-même et son évolution.

Il est regrettable que le texte ne contienne aucune proposition de nature à améliorer les relations entre le Parlement et le Gouvernement, surtout en ce qui concerne le contrôle du Plan.

Le Plan est pourtant le pivot de la politique économique et sociale du Gouvernement. Je le souligne après vous monsieur le ministre.

Tel qu'il est rédigé, il rappelle d'une manière constante la mission parlementaire et la modification de la législation existante. C'est donc préciser que notre commission des finances, et, plus généralement, le Parlement, doivent contrôler l'évolution du Plan.

Un débat annuel devrait permettre d'en vérifier l'exécution et, par voie de conséquence, d'influencer l'élaboration du budget. Ainsi situé, le Plan, ligne de conduite choisie par le Parlement sur proposition du Gouvernement, devrait constituer le cadre de ces budgets et permettre une meilleure étude de ceux-ci.

Pourquoi ne pas imaginer, pour améliorer la procédure budgétaire, l'examen tous les deux ans des services votés dans le cadre des objectifs du Plan ?

Pourquoi, poursuivant ce raisonnement, le Plan ne serait-il pas lié à une législation et politiquement marqué par le choix des électeurs ?

J'aurais souhaité — et je pense que cela correspond au caractère du Premier ministre — qu'au lieu d'un document copieux, le Plan, sous forme d'objectifs précis, fût soumis au Parlement qui en aurait discuté, qui l'aurait amendé, et que ce Plan constituât, par la mise en cause de la responsabilité du Gouvernement et par un vote du Parlement, le véritable engagement de la nation envers elle-même, objectif qui est mentionné à la première page de l'exposé général.

En troisième lieu, le Plan gagnerait à montrer plus clairement la portée, les avantages et les inconvénients de choix réalisés.

Après M. Dijoud, je parlerai du choix du taux de croissance.

Trois possibilités peuvent être envisagées : soit une croissance à la japonaise — très forte — soit un taux faible, soit une voie intermédiaire.

Le choix d'un taux de croissance à la japonaise implique une progression annuelle du produit intérieur brut de 7 à 8 p. cent. On oppose souvent, et arbitrairement, à une option de

ce type la contrainte d'une insuffisance de main-d'œuvre, qui ne résiste guère à une analyse objective : en effet, une volonté délibérée de réformer les structures actuelles du marché de l'emploi dans le sens d'un développement de l'automatisation, de la reconversion de certaines couches de la population, et de la multiplication du travail féminin, permettrait d'effacer cette contrainte de main-d'œuvre.

De plus, le choix d'un tel type de croissance présente l'avantage d'intégrer beaucoup plus rapidement les jeunes, mieux préparés à la maîtrise des techniques nouvelles, dans le processus productif.

En revanche, la prise d'option en faveur d'une croissance rapide implique, pour certaines catégories socio-professionnelles, la mise à l'écart des bénéfices de la croissance et la nécessité de réorientations brutales vers de nouveaux secteurs, s'accompagnant inévitablement d'un accroissement du chômage frictionnel et d'un désarroi psychologique et moral de la population difficile à apprécier économiquement parlant mais toujours néfaste sur le plan humain.

En bref, cette mutation accélérée ne pourrait éviter de faire des « éclopés de la croissance ». Les tensions qui en résulteraient naturellement seraient très difficilement supportables dans un pays comme la France où les positions acquises sont difficilement remises en question.

Je pense, en effet, à la contradiction flagrante qui existe entre les aspirations actuelles des travailleurs et le surcroît de travail qui serait demandé au pays à la suite du choix d'une croissance à la japonaise.

Néanmoins, il est honnête de constater qu'un tel objectif serait vraiment ambitieux et que lui seul permettrait de gagner des places dans le peloton de tête des nations industrielles.

A l'inverse, on pourrait opter délibérément pour une politique de faible croissance économique.

Les arguments, en effet, ne manquent pas. Ce sont des arguments de paresse : maintien des activités traditionnelles et absence, de ce fait, des tensions sociales résultant des transformations rapides de l'appareil productif ; possibilité d'engager l'économie française dans une politique de réduction du temps de travail, l'accent étant mis en priorité sur les équipements collectifs non productifs.

Mais il serait malhonête de ne pas dire combien ce refus de voir les nécessités modernes condamnerait, à terme, la position internationale française et l'indépendance économique de notre pays.

Une telle situation ne manquerait pas, en effet, de faciliter le rachat à bas prix des entreprises françaises ; elle engagerait inévitablement la France dans un processus d'abandon, peu propice à la mobilisation des énergies.

De façon générale, on constate qu'une telle politique est souvent imposée par la conjoncture ou par le manque d'organisation, plutôt que délibérément choisie.

Notre choix est celui de la voie moyenne.

Le taux de croissance choisi — 5,9 p. 100 — pour la production intérieure brute, soit 7,5 p. cent environ pour la production industrielle, nous amène à considérer qu'en vérité, le Plan, déclaré tout à la fois « ambitieux et raisonnable », se caractérise plus par ce deuxième aspect que par le premier.

En effet, si l'on considère les taux précédemment atteints — 6,2 p. 100 de 1960 à 1965 et 5,8 p. 100 de 1965 à 1970 — le taux de 5,9 p. 100 qui nous est assigné pour les cinq prochaines années ne se caractérise pas particulièrement par sa hardiesse.

Toutes les comparaisons avec l'étranger ne laissent pas de mettre en évidence que ce taux est moyen et que le choix réalisé ne permettra vraisemblablement pas à la France de combler son retard sur les pays occidentaux fortement industrialisés.

Il convient donc, par honnêteté politique, de clarifier les objectifs et de présenter le Plan sous son vrai jour.

Il est difficile de courir deux lièvres à la fois. Aussi le Gouvernement, plutôt que d'abandonner l'un au profit de l'autre, a-t-il préféré limiter son objectif essentiel — l'industrialisation — de façon à pouvoir également favoriser la répartition des gains de productivité, soit par la voie des hausses de salaires, soit en aidant les catégories défavorisées.

L'industrialisation n'est plus aussi prioritaire que l'on voudrait nous le faire entendre.

Le choix moyen correspond à une attitude politique faite d'habileté et qui traduit en réalité une volonté politique moyenne d'atteindre un objectif moyen.

S'il est impossible d'être à la fois raisonnable et ambitieux, il est possible cependant d'être raisonnable sans médiocrité.

Le Plan a ainsi l'ambition de proposer des choix prioritaires qui, par voie de conséquence, doivent entraîner des éliminations : mais on ne nous soumet que l'énoncé d'options malheureusement sans contrepartie.

Certains de ces objectifs nous semblent très flous. Pour le S. M. I. C., par exemple, les auteurs s'engagent à ne pas laisser créer des distorsions entre son évolution et la croissance. Mais comment ?

C'est une erreur de vouloir ignorer le large éventail des salaires et son développement. Cela a été suffisamment critiqué pour que je ne m'y étende pas. Cependant j'ajouterais qu'une société est jugée, de nos jours, non pas sur la magnificence de ses leaders, mais sur la condition de ses membres les plus déshérités.

Nous touchons là à la politique des revenus et nous regrettons qu'un voile pudique couvre la fraude et le peu d'imagination dont on fait preuve pour la combattre.

Aucune mesure précise n'étant proposée, nous restons là dans le domaine des « intentions ».

En ce qui concerne la sécurité sociale, l'imagination n'est pas non plus le trait dominant du chapitre qui lui est consacré.

Devons-nous considérer que la sécurité sociale fait un tout ? Admettons-nous le système des vases communicants, ou chaque régime séparé continuera-t-il comme aujourd'hui ?

Il s'agit de choix politiques qui ont suffisamment mobilisé l'opinion pour qu'ils méritent d'être définis, mais ils ne le sont malheureusement pas.

Quant au problème des personnes âgées, « vouloir assurer pour 1975 un revenu capable de garantir la subsistance et l'indépendance des intéressés » est le désir de tous.

En écho à l'appel de M. le Président de la République, nous aurions aimé que l'on nous soumette des propositions chiffrées, par exemple sur la progression du S. M. I. C., sur laquelle nous aurions pu être en accord ou en désaccord, mais dont la discussion n'aurait pas manqué d'intérêt, d'autant que l'incidence sur les autres options n'est pas négligeable, un mouvement en avant, dans ce cas, entraînant un recul dans un autre domaine.

La réduction du temps de travail nous semble être aussi une clause de style, dans la mesure où elle n'est pas liée aux nécessités de la production et où elle n'a pour conséquence que de jouer sur les prix de revient à la production, tant que ne sera pas résolu le problème de la mobilité de la main-d'œuvre. Tout est lié.

Dans le domaine industriel, les objectifs sont ambitieux.

Multiplier par cinq le rythme de croissance du nombre des emplois industriels est souhaitable.

Pour atteindre cet objectif, il est néanmoins indispensable de mettre en œuvre une politique des infrastructures liée à la famille. En effet, dans la mesure où la main-d'œuvre féminine sera mobilisée, cela impliquera une politique des crèches et des garderies — lesquelles ne sont inscrites que pour 75 millions de francs — des logements, des télécommunications, des lycées, des facilités administratives. Tout cela se répercutera sur d'autres objectifs et en limitera l'ampleur.

Il est indispensable de faire tout, mais il est impossible de faire tout à la fois.

En conclusion, nous aurions aimé que, pour correspondre à la notion d'efficacité, celles de rentabilité et de responsabilité fussent mises en avant.

Ainsi, il est regrettable que le Plan établi par l'Administration — avec un grand « A » — soit si discret en ce qui la concerne.

Charger un service d'une décision devrait lier la décision à sa responsabilité. Cette volonté de réforme est absente du Plan.

De même sont absentes les mesures capables de lier davantage l'assujettissement au régime auquel il est soumis, avec la possibilité, pour qui paie, d'obtenir le service à son juste prix.

Si le Parlement pouvait mieux changer certaines orientations, si à l'énoncé des bonnes intentions correspondaient des engagements précis, il nous serait plus facile, car nous serions en paix avec notre conscience, d'approuver ce Plan et, avec vous, monsieur le ministre, avec le ministre de l'économie et des finances, de saluer l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. La parole est à M. Peyrefitte.

M. Alain Peyrefitte. Personne, mes chers collègues, à cette tribune, n'a contesté sérieusement la nécessité d'une expansion par l'industrialisation, sur laquelle le VI^e Plan met très justement l'accent.

Personne, en France, ne conteste vraiment, désormais, que la croissance industrielle nous permette, et nous permette seule, d'assumer la mission essentielle d'une économie concertée et planifiée, à savoir le progrès social, dont la commission des affaires culturelles, familiales et sociales a voulu nettement marquer la priorité.

Car le développement économique n'est pas une fin en soi. Il n'est qu'un point de passage obligé vers le but qui doit dominer tous les autres : la promotion de l'homme.

Or, pour que le Plan réussisse à atteindre cet objectif de la croissance industrielle, qui est, en définitive, un objectif humain, des conditions de réalisation non seulement économiques, mais aussi psychologiques et sociologiques, autrement dit humaines, doivent être réunies. Elles m'ont paru rester un peu dans l'ombre au cours de ce débat, et je voudrais, monsieur le ministre, braquer un instant les projecteurs sur elles.

Traditionnellement, on considère que l'expansion économique dépend de deux facteurs quantitatifs : d'une part, les ressources matérielles, l'équipement, l'argent, les matières premières, autrement dit le capital, et, d'autre part, les ressources en hommes, la main-d'œuvre, autrement dit le travail.

Les analyses classiques, qu'elles soient d'inspiration libérale ou d'inspiration marxiste, ont fait comme si ces deux facteurs quantitatifs, le capital et le travail, représentaient l'alpha et l'oméga du fonctionnement de l'économie.

Or les études économiques les plus récentes font apparaître un troisième facteur : l'environnement humain de la croissance.

Ce tiers facteur, ce facteur résiduel, est d'un ordre purement qualitatif. Il demeure encore mystérieux. Son rôle est celui d'un catalyseur. Il peut être comparé au rôle des vitamines dans la croissance de l'individu.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, on avait cru que l'absorption d'un nombre suffisant de calories — de viande ou de fromage — suffisait pour assurer la croissance vigoureuse d'un individu. Puis on s'est aperçu que sa croissance dépendait aussi — on peut presque dire surtout — de la qualité des aliments absorbés. Il faut que les aliments contiennent ces catalyseurs propices à la croissance, ces principes actifs que sont les vitamines, qui agissent par leur seule présence et faute desquels les aliments ne produiront pas leur effet.

Un phénomène analogue à celui qui est en jeu dans la croissance physiologique se retrouve dans la croissance économique.

Un plan de développement économique et social doit donc tenir compte de ces éléments qualitatifs qui constituent les vitamines de la croissance : les catalyseurs de l'expansion.

Lors du débat sur les options, il y a juste un an, l'Assemblée avait appelé l'attention du Gouvernement sur certaines de ces vitamines de la croissance — ou de ces enzymes du développement, si vous préférez — dont nous déplorions l'absence dans le rapport sur les options.

En passant du rapport sur les options au rapport sur le Plan, le Gouvernement a marqué des progrès dans la bonne voie, progrès auxquels je tiens à rendre hommage. Mais ces progrès ne me paraissent pas encore tout à fait suffisants.

En tête de ces éléments qualitatifs, il faut citer la nécessité d'une industrialisation diffuse.

Concentrer l'industrie dans les grandes métropoles, cela relève — on ne le répètera jamais assez — d'une conception inhumaine, bureaucratique et anti-économique. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Une telle concentration n'est pas de nature à assurer une expansion harmonieuse. On oublie d'évaluer le coût économique et social de l'exode de la main-d'œuvre, de la désertion et de la mort lente qui affectent des régions entières.

Il faut éviter les déracinements de ruraux et de provinciaux, qui provoquent des déchirements et des troubles sociaux, et qui, par contrecoup, consolident et perpétuent l'archaïsme, du fait du nombre de ceux qui opposent un refus brutal à un changement aussi inhumain.

Evidemment, il n'est pas question d'implanter une usine dans chaque village ; mais l'industrialisation au niveau du chef-lieu d'arrondissement, par exemple, est possible. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la situation de la Suisse, de la Hollande, de l'Allemagne fédérale, pays où l'industrialisation se développe à ce niveau avec le plus grand succès et le plus rapidement.

Cette industrialisation est possible en raison des facilités de transport dans les secteurs ruraux, qui permettent le « ramassage » de la main-d'œuvre à trente ou quarante kilomètres de distance.

Elle est possible en raison de la diversification des sources d'énergie qui n'impose plus d'implanter les industries sur le lieu de ces sources, comme c'était le cas du temps du monopole charbonnier.

Aujourd'hui, l'électricité et le fuel pénètrent partout aussi aisément. Alors, transportons l'énergie et les matières premières, mais ne déportons pas les populations. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Certaines branches de l'industrie ont de plus en plus tendance à réaliser des unités de production de taille relative limitée.

L'industrialisation diffuse doit bénéficier de cette tendance. Comme elle est souhaitable du point de vue de l'homme !

M. Bernard Lebas. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Les zones industrielles petites et moyennes ne connaissent pas ces difficultés sociales ni ces coûts humains qu'entraîne une concentration industrielle massive. Elles ne connaissent pas la trépidation harassante ni l'énerverment. Elles forment un cadre de vie à l'échelle humaine ; elles permettent d'assurer un véritable aménagement du territoire. Leur développement permet de maintenir en vie un arrondissement, un département, qui étaient en train de mourir.

L'industrialisation, à ce niveau, assure sur place le passage d'un secteur primaire, souvent archaïque, au secteur secondaire ou tertiaire le plus moderne.

Songez que la productivité du secteur agricole archaïque est à peine égale au sixième de la productivité du secteur industriel. Chaque fois que l'on facilite le passage au secteur industriel d'un manoeuvre du secteur rural archaïque, on multiplie par six la source de richesse que cet homme représente pour lui-même et pour la nation.

Dans les régions où l'on constate la présence d'une importante quantité de main-d'œuvre dégagée par la modernisation du secteur agricole ou par la décadence d'autres activités traditionnelles, un régime spécifique d'aide à l'industrialisation doit donc être mis en place.

M. Bernard Lebas. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. On permettra ainsi aux travailleurs des campagnes de passer de l'agriculture à l'industrie, sans drame, sans qu'ils soient contraints de quitter leur région, ni même, au moins dans un premier temps, leur habitation traditionnelle.

Ensuite, ces travailleurs, quand ils le décideront eux-mêmes, s'installeront dans un site familial, dans une ville qui les aura apprivoisés, dans des logements qu'ils auront eux-mêmes choisis. Le traumatisme humain dont je parlais il y a quelques instants sera ainsi évité.

Car, c'est là un second élément qualitatif qui constitue l'une des conditions psycho-sociologiques essentielles de réussite du Plan. Il s'agit de développer un type d'habitat qui soit conforme aux aspirations des Français.

L'industrialisation diffuse doit s'accompagner d'un habitat diffus.

Nous ne pouvons pas nous soustraire au phénomène de l'urbanisation, pas plus qu'à celui de l'exode rural. Mais il y a deux façons de le concevoir : ou bien l'urbanisation concentrée dans des métropoles tentaculaires qui provoquent le dépeuplement ou, en tout cas, la stagnation des villes moins importantes ; ou bien, au contraire, le ralentissement de la croissance des plus grandes villes au profit d'une croissance accélérée des villes moins grandes.

Il est clair que cette seconde formule est seule conforme aux exigences humaines et à l'harmonie nécessaire.

Si vous voulez éviter le désert français, d'une part, et les grands ensembles déshumanisés, d'autre part, faites que les petites villes deviennent moyennes, que les moyennes villes deviennent grandes, mais évitez que les grandes villes ne deviennent gigantesques, car elles cessent alors d'être humaines. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

Stabilisez les grandes villes, plafonnez leur croissance, empêchez la prolifération de ces immenses rassemblements humains qui provoquent un gaspillage d'infrastructures ruineuses et mal adaptées, une dégradation des conditions d'existence, spécialement des catégories les plus défavorisées. Alors, monsieur le ministre, à la politique du Grand Paris et des métropoles d'équilibre qui sont, en réalité, bien souvent, des métropoles de déséquilibre, substituez la politique des préfectures et des sous-préfectures d'équilibre.

L'an dernier, je vous avais fait reproche, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, de n'avoir pas suffisamment prévu une meilleure utilisation des possibilités de développement des villes petites et moyennes. Je vous remercie d'avoir commencé à répondre à notre appel.

Quelles sont les modalités d'une urbanisation réellement adaptée à ces exigences ?

Renoncez à une politique des grands ensembles. Construisez en secteur diffus, ce qui n'empêche pas, au reste, la rationalisation des procédés de construction. Renoncez à la mystique pernicieuse du gigantisme urbain. Depuis la guerre, l'administration a

fait porter obstinément l'effort de construction dans notre pays sur les grands ensembles plutôt que sur les résidences moyennes, plutôt que sur les petits immeubles collectifs, plutôt que sur les pavillons. Ce fut une erreur funeste dont nous éprouvons aujourd'hui les effets. Monotonie de la vie, absence d'intimité, transports exténuants, embouteillages infernaux, impossibilité pratique d'accéder à la propriété par suite de l'hostilité des officiers d'H. L. M., manque d'espaces verts et de jardins individuels, dépressions nerveuses des femmes, communautés d'adolescents hostiles aux adultes, délinquance juvénile, rupture des ménages, voire suicides. Voilà le cortège sinistre que ce que l'on appelle la « sarcellisation » traîne après elle.

Voilà de quoi réjouir tous ceux qui misent sur la désagrégation de la famille, sur la collectivisation de la société, sur la dégradation des mœurs, quand ce n'est pas sur le mécontentement des citoyens. Mais voilà de quoi affliger tous ceux qui souhaitent une société libre, composée d'adultes et de jeunes autonomes, responsables, heureux de vivre.

Il faut donc, pour sortir de cette situation dangereuse, reconverter la construction vers le pavillon individuel ou le petit immeuble collectif entouré de jardins. Il faut privilégier ces types de construction personnalisés qui peuvent s'intégrer sans peine au tissu urbain ancien des petites et moyennes villes.

Cette orientation ne doit pas constituer, évidemment, un frein à l'industrialisation du bâtiment, laquelle est un indispensable moyen économique et technique de résoudre le problème du logement et celui du développement urbain. Mais industrialisation du bâtiment ne signifie pas industrialisation des techniques — ce qui est un aspect réel mais secondaire du problème — ni agglomération des bâtiments en un même lieu. Industrialisation signifie organisation industrielle, rationalisation, grâce à la répétition, qui permet de simplifier la conception et la production, qui élimine les gaspillages, les doubles emplois, qui permet une production massive, et beaucoup plus économique, de logements de qualité. Or, le bâtiment est peut-être l'un des grands domaines économiques qui ne se soit pas encore accordé au rythme industriel. Une politique des modèles standardisés devrait aboutir à un accroissement de la production et à un abaissement des coûts, d'autant plus urgents que la société moderne s'urbanise rapidement.

Bien conçue, l'architecture des composants industriels devrait permettre des assemblages variés pour éviter l'écueil du stéréotype, l'écueil de la monotonie, auquel a succombé l'univers pavillonnaire de la loi Loucheur, et qui se caractérise par sa monotonie, par l'identité du modèle et cependant l'absence d'industrialisation de la construction qui était purement artisanale.

Elle devrait permettre aussi la concentration des sources d'approvisionnement en éléments préfabriqués ; mais cette industrialisation des méthodes, de l'organisation, ne doit pas nuire à la dissémination géographique des constructions qui est la condition d'un habitat urbain équilibré.

Enfin — troisième facteur qualitatif — si l'on veut promouvoir un rythme rapide d'industrialisation, sans lequel la France ne connaîtra pas d'expansion soutenue, il est nécessaire de favoriser l'adaptation des structures industrielles.

La modernisation de ces structures passe évidemment par la modernisation des grands groupes industriels de taille internationale. Mais elle passe aussi par la croissance accélérée de petites et moyennes entreprises saines et bien gérées, dans lesquelles le taux de production et de créativité est souvent plus important que dans les grosses affaires.

La politique du développement industriel doit, au premier chef, faire sauter certains goulets d'étranglement, notamment d'ordre fiscal. J'ai écouté tout à l'heure, avec beaucoup de plaisir, M. le ministre des finances déclarer qu'il était soucieux de ne pas décourager l'épargne par la charge fiscale. Cette observation devrait s'étendre à l'épargne des entreprises.

L'arsenal des dispositions fiscales envisagées par le rapport général du VI^e Plan pour favoriser l'industrialisation, serait heureusement complété par l'élargissement de la notion de déduction fiscale pour investissement, qui a déjà été utilisée en mars 1966 et octobre 1968.

À la subvention budgétaire, il faut préférer la remise fiscale, exonération ou réduction d'impôt, consentie à l'entreprise qui fait un effort important d'autofinancement. Encore faut-il, pour que cette remise fiscale soit accordée, que l'entreprise soit déjà en activité et qu'elle ait à acquitter des impôts pour pouvoir bénéficier d'une aide sous forme d'avoir fiscal.

Aussi, doit-on étendre l'application du système aux investissements nouveaux que constitue toute création d'entreprise.

Or, puisqu'il s'agit d'encourager au maximum ces créations, puisqu'il s'agit d'accélérer le développement des entreprises nouvelles, puisqu'il s'agit d'avoir l'esprit d'entreprise, l'Etat

pourrait, pour une durée et dans des limites données, consentir à toute entreprise nouvelle une « avance sur remise fiscale », avance remboursable sans intérêt, accordée par anticipation sur l'avoir fiscal.

Mesdames, messieurs, je conclus, pour répondre à l'invitation de M. le président.

L'Etat est solidaire des entreprises, puisqu'il s'attribue, par l'impôt, une part importante de leur chiffre d'affaires et de leurs profits. Il importe que l'Etat tire toutes les conséquences de cette solidarité en évoluant d'une solidarité passive à une solidarité active.

A la conception traditionaliste et étroite de l'équilibre budgétaire statique, qui entend subordonner sans discrimination toutes les dépenses aux recettes fiscales, doit être substituée la notion moderne d'un équilibre dynamique qui s'accommode de déséquilibres statiques.

Certaines applications de cette idée ont déjà été entreprises. Il faudrait les multiplier pour démontrer que l'aide au développement peut être assurée par les fruits de ce développement et, en particulier, qu'à l'allègement fiscal d'aujourd'hui répondra la croissance fiscale de demain.

Industrialisation diffuse, urbanisation et construction diffuses, substitution d'une fiscalité dynamique à une fiscalité statique, voilà, monsieur le ministre, trois éléments qualitatifs de l'expansion ; voilà trois vitamines de la croissance.

N'oubliez pas de les incorporer dans le Plan ; elles permettront aux aliments quantitatifs que vous avez sagement prévus de produire tout leur effet ; le progrès économique et le progrès social y trouveront leur compte. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. Monsieur le président, mesdames, messieurs, en vous parlant ce matin de notre politique de l'énergie, puis de la conversion nécessaire des régions charbonnières, je vous ai dit que je répondrais dans le cours du débat à quelques grandes questions pour ne pas charger à l'excès mon intervention à la fin du débat.

Je vous parlerai, ce soir, des problèmes posés par les régions frontalières, puisque de nombreux orateurs sont intervenus à ce sujet et que, de fait, c'est un problème qui nous préoccupe vivement les uns et les autres.

J'ai noté, sur ce sujet, les interventions de MM. Bourgeois, Jenn, Lehn, Hinsberger, Schwartz, Grussenmeyer, Jacson et Meunier et j'en oublie sans doute quelques-unes.

C'est un problème économique, humain et, en vérité, politique. La nécessité d'améliorer la compétitivité des zones frontalières constitue l'une des principales conclusions des travaux menés par la commission nationale de l'aménagement du territoire pour la préparation du VI^e Plan.

Les zones concernées sont l'Alsace, le Nord et la Lorraine, la Franche-Comté et, dans une certaine mesure, le Nord, où la pression de la concurrence étrangère n'est pas encore aussi vive, mais où des mesures préventives doivent être prises dès maintenant.

La présence d'une frontière partageant d'une façon souvent arbitraire des entités naturelles, les contradictions des politiques nationales, la surenchère dans les aides, le défaut de coordination dans les plans de développement régional se traduisent, de part et d'autre de la frontière, par des disparités dans les taux de croissance, ce qui peut avoir des conséquences catastrophiques, par exemple en matière d'exode de la main-d'œuvre.

Pour améliorer la situation de ces zones au cours du VI^e Plan, le Gouvernement envisage quatre séries de mesures, dont je tiens, ce soir, à vous faire part.

Il sera tenu compte, d'abord de la situation particulière de ces régions dans la détermination des enveloppes financières qui leur seront affectées pour la réalisation des équipements collectifs sur la période 1970-1975.

A ce point de vue, l'organisation de l'espace amènera à réaliser, durant le VI^e Plan, un certain nombre d'équipements jugés indispensables :

Dans le Nord, l'aménagement du site industriel et portuaire de Dunkerque-Calais, le lancement de l'axe autoroutier Ouest-Est et la prolongation du canal Dunkerque-Denain jusqu'à Valenciennes et Lille ;

Dans les Ardennes, l'amélioration des liaisons entre Reims et la Belgique ;

En Lorraine, le lancement de la grande liaison autoroutière Paris—Metz, l'achèvement de la liaison Nancy—Thionville ainsi

que les aménagements prévus sur la route nationale n° 4 et le réseau primaire de la métropole ;

En Alsace, la réalisation partielle des deux autoroutes permettant de relier la région à la Lorraine, d'une part, à la vallée du Rhône, d'autre part ;

En Franche-Comté, la réalisation partielle de l'autoroute Beaune—Belfort.

Voilà une série de réalisations qui sont désormais en cours.

Par ailleurs, le Gouvernement cherche activement, en liaison avec les gouvernements des différents pays du Marché commun, à harmoniser les modalités d'attribution des aides de part et d'autre des frontières. Plusieurs études ont été d'ores et déjà effectuées pour comparer l'importance respective des aides directes accordées par les différents Etats de la Communauté économique européenne et aussi par la Grande-Bretagne.

Les travaux d'évaluations contradictoires se poursuivent à Bruxelles dans le cadre de la C. E. E. Ces évaluations sont complexes. En effet, il est très difficile de connaître, même grossièrement, l'importance et les modalités des aides régionales provenant des collectivités territoriales. Cette lacune est particulièrement grave pour l'Allemagne, car les Länder distribuent une aide importante aux implantations industrielles.

Dans aucun pays l'aide n'est attribuée de façon entièrement automatique. Or, les règles comptent moins que l'application qui en est faite.

Il est nécessaire de replacer les aides régionales dans le contexte fiscal ou social de chaque pays sous peine de se faire une idée assez fautive de l'importance réelle des régimes d'aides. C'est pourquoi nous avons encore d'immenses efforts à faire pour que, dans la clarté, des décisions européennes puissent enfin être envisagées.

Des mesures nationales et des mesures localisées seront décidées en faveur de ces régions, je vous l'affirme.

Il conviendra notamment d'améliorer l'information sur les problèmes posés par les économies étrangères. Par ailleurs, la formation professionnelle, la formation des cadres et dirigeants d'entreprise, les actions de restructuration et d'animation des centres urbains justifieront des incitations spécifiques.

Enfin, les programmes d'infrastructures des régions frontalières devront être non seulement renforcés, mais aussi conçus de telle sorte qu'ils répondent aux problèmes posés par le développement des infrastructures dans les pays voisins.

Les modalités d'attribution de la prime d'adaptation industrielle seront prochainement libéralisées, au profit des zones frontalières, dans les conditions suivantes :

Cette prime est allouée en application d'un décret du 21 mars 1969. Les zones à l'intérieur desquelles la prime peut être allouée sont limitativement énumérées mais, afin de réserver la souplesse nécessaire, le décret prévoit que les programmes importants — investissements supérieurs à 40 millions de francs et nombre d'emplois créés supérieur à 800 — pourront être primés même en dehors des zones désignées, s'ils sont réalisés à proximité de ces zones.

L'implantation de grands établissements industriels au voisinage des zones de conversion, mais à quelque distance de celles-ci, peut concourir efficacement, je le crois, à la solution des problèmes d'adaptation de ces zones : en effet, les facteurs de localisation de ces établissements ne coïncident pas nécessairement avec ceux des établissements installés dans les zones de conversion mêmes. De nombreux exemples sont venus, ces dernières années, illustrer l'intérêt de ces dispositions d'exception.

Un texte en préparation prévoit précisément leur prolongement dans le sens de la libéralisation : il s'agit précisément d'abaisser au seul profit des zones frontalières la taille des programmes susceptibles d'être primés, même s'ils ne se sont pas réalisés à l'intérieur des zones d'application de la prime d'adaptation industrielle. Seront pris en compte à ce titre les établissements créant au moins 400 emplois et correspondant à un investissement supérieur à 20 millions de francs.

C'est vous dire que, pour les zones frontalières, nous sommes en train d'envisager une série de mesures beaucoup plus souples qui devraient faciliter les implantations nécessaires.

Monsieur Bourgeois, vous avez laissé entendre, dans votre exposé, que j'aurais fait moi-même, en Allemagne, une déclaration au sujet des investissements allemands en Alsace et en Lorraine.

D'abord, je n'ai pas fait de déclaration et je ne suis pas allé en Allemagne depuis déjà un certain temps. C'est là une première mise au point.

Mais profitant de votre question, je vous dirai ce soir très simplement comment je conçois le problème.

Nous avons besoin d'investissements étrangers dans la mesure où nous n'avons pas suffisamment de ressources nous-mêmes pour faire tout ce qui serait nécessaire pour l'industrialisation de notre pays.

Nous faisons donc appel aux capitaux de nos voisins, nous le reconnaissons. Au titre de l'aménagement du territoire, nous avons déjà implanté à l'étranger des bureaux qui doivent nous permettre d'entrer plus directement en rapport avec certaines firmes américaines, japonaises, allemandes, susceptibles éventuellement d'investir chez nous.

Tous les concours qui s'offrent à nous, pour une évolution plus rapide de notre économie ne peuvent être que les bienvenus.

La question est de savoir si nous devons laisser les investissements se faire au hasard ou si notre politique doit tendre à les orienter ici plutôt qu'ailleurs.

Il est bien certain que des investissements opérés sur notre territoire, à proximité de la frontière franco-allemande, posent un problème politique, et vous l'avez d'ailleurs soulevé, monsieur Bourgeois, en soulignant que plusieurs milliers de nos compatriotes parlaient chaque matin travailler en Allemagne et en revenaient chaque soir, et en ajoutant qu'il serait infiniment préférable que toutes ces personnes travaillent sur leur propre sol. Nous vous remercions.

Mais, pour cela il faut investir. Je ne sais si c'est vous qui avez dit que de nombreux investissements allemands ont déjà été opérés en France, en bordure de la frontière, au cours de ces dernières années, et vous vous êtes demandé s'il n'y avait pas là un autre problème.

Je réponds simplement ceci : si nous pouvions avoir en Alsace ou en Lorraine, à proximité de la frontière allemande, des investissements provenant de tous les autres pays du monde plutôt que de l'Allemagne, et des investissements allemands dans toutes les autres régions de France, ce serait préférable sur le plan politique ; c'est d'ailleurs ce que j'ai dit devant des auditoires allemands. En revanche, si nous n'avons pas localement, en Alsace ou en Lorraine, des investissements aussi rapides que nous le voudrions, provenant des Etats-Unis ou d'ailleurs, alors je préfère des investissements allemands, même en bordure de la frontière, dès lors qu'ils permettront de faire travailler des Français sur le sol français. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

Voilà ce que j'ai dû dire dans quelque conversation, qui a pu transpirer sans que jamais ces idées aient été exprimées au fil d'un discours, et qui a peut-être fait l'objet de quelques lignes dans le journal que vous citez ce matin. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.)

M. Georges Bourgeois. Je vous remercie de votre réponse, monsieur le ministre.

M. le président. La parole est à M. Granet.

M. Paul Granet. Dans l'ensemble, les objectifs du VI^e Plan, aussi bien qualitatifs que quantitatifs, me paraissent bons et l'ouvrage qui nous a été distribué constitue une analyse pertinente et passionnante de notre situation économique et de ce qu'il nous faut faire dans les années à venir.

Seulement, et c'est à cela que je voudrais limiter mon intervention, il ne suffit pas de fixer des finalités et de choisir un taux de croissance, il faut observer celui-ci et atteindre celles-là. Et, pour parvenir à ces finalités et à ce taux de croissance, il ne suffit pas de fixer des enveloppes financières, encore faut-il pouvoir le faire.

M. le Premier ministre pense que sa politique de promotion économique et sociale rencontre des blocages ; les auteurs du Plan ont l'air de penser que, dans notre pays, tout est facile et possible.

Je dirai, presque en schématisant, que si les rédacteurs du Plan ont bien fait le tour de la question, M. le Premier ministre a eu tort de nous parler de la société bloquée, et que si M. le Premier ministre a fait, en parlant de la société bloquée, une analyse pertinente de notre situation, les auteurs du Plan ont grandement simplifié et, pour reprendre une expression à la mode, « optimisé » la réalité.

Qui a raison, les auteurs du Plan ou M. le Premier ministre ? Pour moi, il n'y a pas d'hésitation : je crois que nous sommes effectivement dans une société où il y a un certain nombre de structures rigides et de procédures sclérosées. Nous sommes bien dans une société qu'il convient de débloquent.

M. le Premier ministre a donc raison : le VI^e Plan n'atteindra ses objectifs que si un certain nombre de goulets d'étranglement sautent dans les premières années de son application.

En ignorant ce problème et en n'abordant pas le chapitre des réformes de structure, car c'est de cela qu'il s'agit, les auteurs du Plan me paraissent avoir fait un travail quelque peu abstrait, qui débouche sur des impossibilités que je voudrais souligner en vous posant sept questions.

Première question : comment peut-on atteindre — et même dépasser, dit-on — le seuil de 500.000 logements par an sans maîtriser au préalable la politique foncière ?

Cinq cent mille logements par an, soit deux millions de logements en quatre ans, cela représente beaucoup d'hectares de sol à construire. On sait qu'en ce domaine les objectifs du VI^e Plan n'ont pas été atteints, ni ceux du quatrième d'ailleurs. Ceux du VI^e Plan le seront-ils ?

Les auteurs du VI^e Plan s'en sont tenus, pour tenter de justifier une telle politique de construction, à préconiser une politique de « zadage ». En fait, nous trouvons dans le VI^e Plan les mesures que nous avons adoptées la semaine dernière. Mais, à cette tribune même, la semaine dernière, M. le ministre de l'équipement et du logement a admis que les textes qu'il soumettait à notre vote seraient de toute manière insuffisants, les besoins en terrains et l'incidence du prix du terrain dans le coût de la construction étant tels qu'il faudrait trouver une autre politique que celle du « zadage ».

Vous comprenez dès lors mon inquiétude de ne trouver dans le VI^e Plan d'autres mesures que celles que nous avons adoptées il y a quelques jours.

En réalité, il faudra opter entre la municipalisation, l'étatisation, la nationalisation du sol, ou la création d'un impôt foncier, et peut-être pour les deux en même temps. De toute manière, il faudra changer de politique et aborder le problème des réformes de structure, faute de quoi nous n'aurons pas de marché de terrains, pas de terrains équipés, et les collectivités locales n'auront pas les moyens de mener cette politique de construction et d'atteindre l'objectif quantitatif que les auteurs du Plan se sont assigné.

Deuxième question : comment limiter à une heure trente, durant le VI^e Plan, la réduction hebdomadaire de la durée de travail sans préconiser et réussir une vaste politique de participation dans l'entreprise ?

Nous allons devoir, au cours du VI^e Plan, accentuer la politique sociale. Nous subissons des pressions. Il est parfaitement légitime d'ailleurs de satisfaire ces pressions et d'accentuer le caractère social de la politique. Nous devons mettre au point des formules de garantie de l'emploi, car nous n'y échapperons pas à très court terme. Les congés d'hiver, sans nul doute, se généraliseront. Une formule d'abaissement de l'âge de la retraite devra être adoptée. En ce domaine, l'intervention de M. Poncelet m'a paru en tous points excellente. Notre collègue a bien marqué que, par étapes successives et sans doute par secteur économique, il faudra, dans les prochains trimestres, abaisser l'âge de la retraite d'une manière générale. Les Français vont se précipiter vers une civilisation des loisirs, et, pour en arriver à cette civilisation, ils demanderont une série d'avantages sociaux qui se traduiront par un abaissement de la durée du travail.

Il me paraît donc très probable que le plafond d'une heure trente sera crevé. Lorsqu'on établira le rapport entre, d'une part, la garantie de l'emploi, les congés d'hiver, l'abaissement de l'âge de la retraite et, d'autre part, la durée hebdomadaire moyenne du travail, on s'apercevra que, durant le VI^e Plan, l'abaissement de la durée hebdomadaire du travail sera nettement supérieure à une heure trente. A moins que les Français ne se sentent plus concernés qu'aujourd'hui par la vie professionnelle et qu'ils ne participent à la gestion de l'entreprise. Peut-être, alors, accepteront-ils plus volontiers de jouer le succès et la promotion de l'entreprise.

Je crois que la participation est le seul moyen d'éviter que la vie ne commence au moment où le travail s'arrête.

Faute d'une politique de participation, les Français voudront de plus en plus accéder à la vraie vie, arrêter le travail le plus tôt possible, ce qui est une formule économiquement désastreuse et qui, en tout cas, remettrait en cause les objectifs quantitatifs du VI^e Plan.

Troisième question : comment peut-on obtenir un taux de croissance de la production industrielle de 7,5 p. 100 par an sans une réforme profonde des circuits de financement ?

Pour arriver à un tel taux, il faudrait pouvoir investir massivement. Or, aujourd'hui, l'autofinancement diminue parce que les marges diminuent. Il faut donc que les entreprises recourent de plus en plus au marché financier. Mais celui-ci, nous le savons, est asséché par le Trésor, notamment à travers la Caisse des dépôts et consignations et les centres de chèques postaux.

A-t-on envisagé de corriger cette situation, de donner plus de liberté et plus de disponibilités aux banques ? Sinon, comment atteindre ce taux de 7,5 p. 100 de croissance de la production industrielle ?

Quatrième question : comment peut-on imaginer, sans réaliser enfin la révolution — ou la réforme — toujours attendue des circuits de distribution, qu'on limitera à 2,5 p. 100 la croissance annuelle des prix ?

On veut faire une grande politique de développement de l'industrie, mais chacun sait que cela se traduit par une pression sur les prix. D'autre part, l'intégration européenne se poursuivra de manière telle que nous serons de plus en plus sensibles au « rush » inflationniste de nos voisins.

Dans ces conditions, comment limiter nos propres hausses de prix à 2,5 p. 100 ? A moins, peut-être, de réformer enfin profondément la distribution. Mais de cela également il n'est pas question dans le VI^e Plan.

Cinquième question : comment peut-on croire qu'on arrivera à un taux d'épargne nationale égal à 30 p. 100 de la production intérieure brute sans réforme de la fiscalité ? Pour y parvenir, il faut que les ménages épargnent massivement, et pour cela, il faudrait une réforme de la fiscalité et une rémunération réelle des capitaux épargnés.

Cette réforme de la fiscalité se traduira-t-elle par un impôt technique sur la dépense, qui viendra remplacer l'impôt sur le revenu ? Je ne sais. Ce que je crois, c'est que ce taux de 30 p. 100 ne sera pas atteint sans une réforme de la fiscalité, dont il n'est pas non plus question dans le VI^e Plan.

Sixième question : comment peut-on espérer équilibrer nos échanges extérieurs sans modifier le comportement des administrations, sans modifier l'état d'esprit de l'ensemble de nos chefs d'entreprise ?

Le poids des procédures administratives s'alourdit dans le domaine de l'exportation, comme dans tous les domaines d'ailleurs, et il constitue de plus en plus un handicap à une véritable politique d'exportation.

Septième question, et ce n'est pas la moins importante : comment va-t-on donner à la politique de planification l'efficacité et la cohérence qu'elle requiert sans une réforme des méthodes de gestion de l'administration, ce qui implique une réforme du statut de la fonction publique et une décentralisation effective ?

Pour réaliser le VI^e Plan, il faudra éviter les gaspillages. Il nous faudra une administration qui ait le sens de la rentabilité et de l'efficacité, ce qui implique une modification de ses modes de gestion, et aussi de ce fameux statut de la fonction publique intouché depuis 1945, afin que nos fonctionnaires puissent être jugés sur d'autres critères que l'ancienneté. Sinon, on persistera à commettre des fautes énormes d'investissement et à perdre de l'argent du fait de ces erreurs ou de la lenteur des procédures.

Pour l'instant, vous le savez, la préparation du Plan, pour les deux tiers, repose sur les préfets, et son application pour 99 p. 100.

Certes, les préfets constituent un corps d'élite, qui permettra d'assurer au Plan sa cohérence. Mais cela n'est pas sain. Le Plan doit devenir l'affaire de toute l'administration, ce qui n'est pas encore le cas, car cela exige une réforme de l'administration.

Le Plan doit devenir, comme on l'a dit, « l'ardente obligation des Français ». Il ne le deviendra que s'il est concret, et il ne sera concret que s'il est décentralisé, et la décentralisation nous renvoie au problème de la régionalisation.

Or, réforme de l'administration et réforme de la région sont des réformes de structures que les auteurs du VI^e Plan semblent ignorer.

Nouvelle politique foncière, participation dans l'entreprise, réforme des circuits de financement et de distribution, réforme de la fiscalité, décentralisation, réforme de l'administration, réforme de la région sont autant de têtes de chapitres qu'on ne retrouve par dans le Plan.

Pourtant, le Plan devrait être l'occasion de débattre de vrais problèmes et de concevoir des réformes profondes.

En ce qui concerne le VI^e Plan, on a bien l'impression que les réformes de structure ont été esquivées, les choix difficiles et les problèmes fondamentaux oubliés.

Tel quel, le VI^e Plan pourrait réussir si la France ne devait pas connaître de secousses, si les groupes de pression n'existaient pas, si le malaise de la jeunesse, qui est déjà le malaise des cadres, ne menaçait pas à chaque instant de tout remettre en cause, si la bureaucratie n'était pas une réalité chaque jour plus pesante. Sans tous ces « si », l'avenir du VI^e Plan serait certes plus simple.

Les auteurs du Plan ont extrapolé gentiment nos modes de pensée, nos structures économiques et sociales, nos comportements humains ; ils ont pensé que, peu ou prou, nous allions conserver tout ce moule et, à l'intérieur de celui-ci, ils ont fait fonctionner le système économique et aligné des chiffres.

Les prochaines années seront-elles fidèles à ce schéma ? Seront-elles aussi faciles, aussi linéaires ? Je ne le crois pas.

Pris entre bien d'autres, deux faits récents viennent encore renforcer ma conviction.

Premièrement, les ouvriers spécialisés du Mans ont décidé qu'ils en avaient assez d'être O. S. Les auteurs du Plan ont-ils intégré ce phénomène, qui risque, dans les cinq années à venir, de perturber bien des calculs économiques ?

Deuxièmement, plus un seul fonctionnaire, plus un seul responsable à l'échelon local ne conteste que la politique de déconcentration ne soit un échec total. Les auteurs du Plan imaginent-ils que, s'il est appliqué par des bureaux parisiens, leur Plan a une chance de s'exécuter normalement ?

En vérité, on pourrait craindre que ce débat n'ait la saveur des discussions byzantines. Dans une civilisation en pleine mutation, je ne sais s'il est rassurant, ou affolant, ou drôle, que des administrations, sagement, imaginent les réalités de demain comme étant les réalités d'aujourd'hui, affectées d'un coefficient d'accroissement baptisé, pour des raisons de confort intellectuel, progrès.

En tout cas, il appartient au Gouvernement, et pour cela d'ailleurs je lui fais confiance, de ne pas être dupe de cette vision idyllique et rassurante de la société française et de ses structures que semblent avoir eue les auteurs du Plan.

Je sais bien que ces derniers pourraient me répondre que les accidents de l'histoire, les mutations brusques, ne sont pas prévisibles, que vouloir les intégrer dans des prévisions est impossible et que cela reviendrait à renoncer à toute planification.

C'est vrai pour les mutations historiques, encore que cela plaide seulement pour une révision annuelle du Plan, formule, vous le savez, à laquelle se sont ralliés un grand nombre d'entreprises.

Mais ce n'est pas vrai pour les réformes de structure. On peut, elles, les prévoir, les planifier, d'autant qu'elles constituent des obstacles à la réalisation des objectifs quantitatifs.

Or un plan doit être à la fois quantitatif et qualitatif : quantitatif, il exprime les objectifs à atteindre ; qualitatif, il précise les contours d'un type de civilisation et prévoit les réformes nécessaires pour atteindre les objectifs quantitatifs.

Mais alors la réalisation du Plan se heurtera à un double obstacle : un obstacle de structure et un obstacle humain.

Structures et superstructures, à mon avis, sont donc en cause et cependant à aucun moment n'est précisé dans ce Plan le type de civilisation vers lequel nous nous acheminons.

Monsieur le ministre, en dépit de toutes ces réserves, nous voterons le VI^e Plan, mais essentiellement parce que le Gouvernement qui sera chargé de l'appliquer est celui qui s'est donné pour objectif d'amorcer une nouvelle société.

Plus qu'à un texte, qui donne trop l'impression qu'aucun problème ne subsiste, notre confiance ira au Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite de la discussion du projet de loi (n° 1793) portant approbation du VI^e Plan de développement économique et social (Rapport n° 1826 de M. Guy Sabatier, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Avis n° 1829 de M. Ribadeau Dumas, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Avis n° 1830 de M. Maurice Lemaire, au nom de la commission de la production et des échanges).

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures vingt.)

Le directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
VINCENT DELBECCU.